



LE CNES MONTE AU CRÉNEAU

GRÈVE ANNONCÉE À L'UNIVERSITÉ

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1476 Dimanche 22 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



HANDBALL - CAN 2012

Objectif atteint pour les Algériens

page 17

LE MINISTRE MAROCAIN DES AE DEMAIN À ALGER

VERS UNE REFONDATION DES RELATIONS ?

Lire en page 3



AÉROPORT D'ALGER



3 milliards DA de marchandises non conformes saisies

Page 4

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



La classe politique demande plus de garanties

Lire en page 5

GHOZALI AFFIRME QUE LES JEUX SONT FAITS **Le FD ne participera pas aux législatives**



● Le Front démocratique (FD - non encore agréé), que dirige Sid-Ahmed Ghozali, n'envisage pas de participer aux élections législatives prévues le printemps prochain. M. Ghozali a expliqué, hier, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, que son parti ne participera pas à ces élections car "les jeux sont déjà faits et les quotas attribués". L'autre argument avancé par l'ancien Premier ministre (1991-1992) consiste au changement de la loi électorale qui intervient à quelques mois du déroulement du scrutin.

Lire en page 5

**BOMBE PRÈS
DE DRÂA-BEN KHEDDA**

Cinq blessés légers

Lire en page 4



60%

de la production céréalière attendus cette saison dans la wilaya de Constantine seront constitués de blé dur, a indiqué mercredi le directeur des services agricoles (DSA), M. Salah Azizi.

2.700

places sont offertes pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session de février) dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

3.000

cas de fraudes ont été enregistrés lors des élections législatives du 4 décembre en Russie, a indiqué un rapport publié mercredi par le parquet.

Le service des urgences de l'hôpital de Tébessa saccagé

Le service des "Urgences" de l'hôpital de Tébessa a été partiellement détruit, jeudi soir, par un groupe d'individus après la mort, un peu plus tôt dans un accident de voiture, de deux personnes poursuivies par la police.

Les deux personnes décédées avaient forcé un barrage dressé par les services de police au quartier "La rocade" alors qu'elles circulaient à bord d'un véhicule utilitaire transportant des marchandises de contrebande, selon la même source. Pris en chasse par les éléments du service d'ordre, le véhicule utilitaire s'est renversé, causant la mort sur le coup des fuyards âgés de 20 et de 21 ans, a-t-on également indiqué. Les résidents du quartier "La Rocade", apprenant la mort de ces personnes, ont pris d'assaut le service des urgences de l'hôpital (où les deux corps avaient été évacués) brisant des vitres et détruisant des équipements médicaux. Ces mêmes individus s'en sont pris ensuite à des véhicules de transport



urbain, de passage dans le quartier cité, qui ont été caillassés, a-t-on encore fait savoir à la sûreté de wilaya. Vendredi en début d'après-midi, le quartier "La roca-

de", situé dans la partie est de la ville, était encore investi par de nombreux jeunes qui en ont bloqué l'accès, rapporte l'APS.

La vitesse de la lumière figée par une série de photos



Le photographe Aaron Durand résidant à San Francisco aux Etats-Unis a eu l'idée de photographier des trains en marche et de nuit. Le résultat est renversant.

A San Francisco, aux États-Unis, un photographe du nom de Aaron Durand a réussi à créer un univers futuriste dans ses œuvres en prenant en photos des trains en marche. La série de clichés révèle ces convois sous une nouvelle facette qui nous fait oublier leur côté urbain. Photographiés de nuit, ils nous transportent dans un monde presque intergalactique. La vitesse à laquelle ils roulent permet de laisser apparaître des faisceaux de lumière colorés. Le rendu nous fait penser aux photographies résultant du light painting, cette technique qui consiste, dans un environnement sombre, à déplacer des sources lumineuses devant l'objectif de l'appareil photo. Le résultat est sublime et nous fait apprécier cet art. Aaron Durand devrait connaître un petit succès avec ces clichés étonnants.

Obama chante Al Green lors d'un discours



Qui a dit que les discours présidentiels devaient être rébarbatifs ? Sûrement pas le président américain Barack Obama. Connu pour être très décontracté et toujours prêt à plaisanter avec ses concitoyens, Barack Obama a encore une fois prouvé qu'il était sur la même longueur d'onde que ses partisans.

En effet, lors d'un discours officiel, le chef d'État se met à chanter, un peu timidement faut-il avouer, un extrait d'une chanson d'Al Green "I'm in love with you", une phrase bien choisie puisque l'on peut entendre son fan club hurler de joie, telle des groupies à un concert de leur idole...

Mais toujours très "humble", il réagit avec classe face aux cris, prenant cet épisode avec sourire et commentant même "Je vous ai dit que j'allais le faire !" s'adressant certainement à son équipe de communication cachée sur le côté. Un petit moment de folie pour un président en plein discours... Il aura au moins propulsé plus loin encore l'image traditionnelle des présidents américains "parfaits", en décontractant l'image habituelle et jouant sur l'humilité.

La prison pour tout agresseur d'une personne âgée



La loi relative à la protection des personnes âgées adoptée en 2010 prévoit des peines contre quiconque porte atteinte, physiquement ou moralement, à une personne âgée, a indiqué, jeudi à Alger, la ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, Mme Nouara Saâdia Djaâfar.

La ministre, qui s'exprimait en marge d'une séance plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, a précisé que des mesures ont été prises pour sanctionner les descendants qui portent atteinte à leurs ascendants, ajoutant que la protection de cette catégorie "constituait un engagement national, la personne âgée jouissant du droit

de vivre parmi les siens". La loi relative à la protection des personnes âgées, qui comprend 40 articles, prévoit des peines contre quiconque abandonnant une personne âgée ou l'exposant à un danger. Il s'agit des mêmes peines contenues dans le code pénal, notamment les articles 314 et 316. Les personnes contrevenantes seront condamnées à une peine d'emprisonnement de six à trois ans de prison assortie d'une amende allant de 20.000 à 500.000 DA selon le cas. Le texte de loi protège la personne âgée de toute forme d'abandon, de violence, de maltraitance, d'agression, de marginalisation ou d'exclusion du milieu familial et social.

Et la sécurité en mer ?

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Abdellah Khanaïfou, a insisté, jeudi à Aïn Témouchent, sur la nécessité d'intégrer les mesures et procédures de prévention et de sécurité en mer dans les cursus assurés par les établissements relevant du secteur. Faisant référence à la dernière tragédie de Ténès qui a vu la perte de huit marins pêcheurs, le ministre a instruit l'ensemble des écoles et instituts de formation pour mettre l'accent, dans leur cursus, sur "les mesures et procédures de prévention et de sécurité en mer". "Cette formation s'avère aujourd'hui une nécessité absolue pour les pro-



priétaires côtiers et marins. Ces derniers doivent impérativement suivre cette formation pour maîtriser les mesures de sécurité", a insisté M. Khanaïfou, s'adressant aux cadres de l'Ecole de pêche de Béni-Saf. "Cette formation sera également obligatoire pour les classes spéciales, dont les membres concernés doivent assumer leurs responsabilités en la matière, notamment en ce qui concerne l'utilisation des équipements de transmission", a ajouté le ministre, relevant que les premiers résultats de l'enquête de Ténès ont mis en relief de "graves carences en la matière".

D
i
x
i
t

Youcef Yousfi :

«Les prix actuels du pétrole sont satisfaisants aussi bien pour les pays producteurs que consommateurs. J'espère que la crise de la zone euro n'aura pas d'effet sur le marché (...). Le projet de gazoduc algéro-italien Galsi n'est pas remis en cause. Nous sommes en discussions avec nos partenaires italiens et c'est à eux de voir avec leurs autorités locales de façon à avoir les autorisations nécessaires pour le lancement du projet. Nous continuons à discuter et le projet n'est pas mis en cause.»

LE MINISTRE DES AE MAROCAIN DEMAIN À ALGER

Prélude à une refondation des relations intermaghrébines ?

Les deux pays pivots du Maghreb ont décidé de regarder vers l'avenir. La brouille qui a duré de longues années sera-t-elle un «souvenir» du passé ? Le réchauffement des relations bilatérales enregistré depuis ces derniers mois sera, sans nul doute, consolidé par la venue à Alger du chef de la diplomatie marocaine.

PAR SADEK BELHOCINE

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du royaume du Maroc, Saâd-Eddine El Othmani, effectuera demain et mardi une visite en Algérie à l'invitation de son homologue algérien, Mourad Medelci a confirmé vendredi le porte-parole du ministère algérien des Affaires étrangères. Une visite très attendue dans les deux pays et dans les pays du Maghreb arabe et qui symbolise le rapprochement entre les deux pays amorcé depuis le déclenchement du printemps arabe. Dans une déclaration à l'agence APS, Amar Belani, a souligné que cette visite permettra de «raffermir les liens de fraternité et de coopération qui unissent les deux peuples frères». De son côté le ministère marocain des Affaires étrangères avait indiqué, vendredi, que «cette visite s'inscrit dans le cadre de la consolidation du processus des rencontres et des concertations entamé par les deux pays pour hisser leurs relations au niveau des aspirations des deux peuples frères». Cette visite s'inscrit également dans un cadre plus large. Selon Amar Belani, les deux chefs



Saâd-Eddine El Othmani.

de la diplomatie «examineront les voies et moyens susceptibles de relancer l'Union du Maghreb arabe (UMA) en réorganisant certaines de ses institutions et de ses mécanismes en vue d'une meilleure efficacité». Fondée en février 1989, l'UMA regroupe cinq pays : Maroc, Tunisie, Algérie, Libye, et Mauritanie, mais cette organisation est en panne depuis des années en raison notamment de différends entre ses membres. Le dernier sommet qui a réuni tous les dirigeants remonte à 1994. Il n'y avait pas eu de visites officielles d'un chef de la diplomatie marocaine en Algérie depuis plusieurs années. Il s'agit de la première visite officielle à Alger d'un chef de la diplomatie marocaine depuis 1989. La courte parenthèse des relations «apaisées» entre Alger et Rabat dans le sillage de l'acte fondateur de l'UMA, s'est

refermée en été 1994. Les deux pays s'opposent également sur la question du Sahara occidental occupé illégalement par le Maroc depuis 1975. L'Algérie sera donc la première destination étrangère du ministre, issu du parti islamiste Justice et Développement. Il sera reçu par le président Abdelaziz Bouteflika. Le Maroc et l'Algérie se préparent-ils à se réconcilier après une brouille de plus de deux décennies ? Tout indique que la visite du chef de la diplomatie marocaine à Alger aura un impact positif sur les relations algéro-marocaine dont l'aspect le plus visible est la fermeture des frontières terrestres entre

les deux pays. La frontière entre les deux pays qui court sur plus de 1 500 km a été fermée, rappelons le, en 1994 suite à un attentat islamiste à Marrakech (dans le sud du Maroc). Un acte terroriste que Rabat avait imputé aux services secrets algériens. Les relations entre le Maroc et l'Algérie sont tendues depuis des décennies en raison de l'occupation du Sahara occidental par les forces armées marocaines. Un dossier qui est entre les mains de l'ONU et qui sera traité

conformément à la légalité internationale. Une position toujours défendue par Alger et dont Rabat ne veut pas entendre parler. Le nouveau chef du gouvernement marocain, l'islamiste Abdelilah Benkirane, serait un pragmatique. Il a appelé en décembre dernier à un rapprochement avec l'Algérie. Il a déclaré qu'un rapprochement avec l'Algérie, est susceptible de résoudre le problème du Sahara occidental. «Si nos différends avec l'Algérie sont réglés avec l'ouverture des frontières, le problème du Sahara sera résolu. La fraternité avec l'Algérie résoudra tous les problèmes», avait-il déclaré. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du royaume du Maroc, Saâd-Eddine El Othmani, est-il porteur de nouvelles propositions visant à assainir le climat politique ? Il y a lieu de le croire en ces temps difficiles et incertains que traversent les pays arabes. La real-politik a fini par l'emporter sur toutes les autres considérations. Du côté algérien, on laisse les portes ouvertes à une réconciliation. Mourad Medelci a expliqué dans une récente déclaration que la fermeture de la frontière entre l'Algérie et le Maroc «n'a jamais été une décision irréversible» et que «la réconciliation avec le Maroc sera consolidée avec le nouveau gouvernement marocain». En tout état de cause, les deux pays affichent leur détermination à œuvrer pour donner un nouveau souffle aux relations bilatérales qui sont susceptibles d'enchaîner sur un départ nouveau pour la construction de l'Union du Maghreb Arabe.

S. B.

SOUS LA PLUME

Un désir nommé UMA

PAR SORAYA HAKIM

Un nouveau gouvernement marocain, un nouveau ministre des Affaires étrangères et peut être un nouveau départ dans les relations algéro-marocaines qui sont passées par plus de bas que de hauts. Mais depuis un certain temps les gros cumulus qui stagnaient au-dessus du ciel algéro-marocain se dissipent et laissent entrevoir un bout de ciel bleu. On a assisté ces derniers jours à des déclarations polies et amicales notamment de la part du chef de l'Etat qui avait envoyé un message à l'occasion du 56e anniversaire de l'indépendance du Maroc dans lequel il réitérait sa volonté «d'œuvrer au raffermissement des relations diplomatiques». Demain, Saâd-Eddine El Othmani sera en terre algérienne à l'invitation de son homologue algérien, Mourad Medelci. Les deux hommes vont avoir des échanges sur des questions d'intérêt commun comme on dit si bien en jargon diplomatique. Ils vont entre autres chercher les moyens de relancer l'Union du Maghreb arabe, ce vœu pieux de février 1989 et qui a

mis les drapeaux en berne depuis 1994. Sera-t-il question des questions qui fâchent comme la réouverture des frontières terrestres de 1.559 kilomètres que réclame à cor et à cri le monarque chérifien. Le rapprochement avec le royaume marocain avec des frontières ouvertes devraient, selon le Chef du gouvernement marocain, issu d'une formation islamiste,

«permettre de résoudre la question du Sahara occidental» Si 2012 consacre la circulation des biens et des personnes, elle va surtout consacrer un nouveau départ d'une idyllique union qui donnerait le tempo pour l'édifica-

tion d'un Maghreb uni si cher à feu Hassan II qui ne doit pas être considérée comme une simple envie ou une utopie. Il reste les questions de fond qui si elles ne sont pas aplanies maintiendront les relations entre les deux pays dans un statu quo. La réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'UMA en février prochain va-t-elle enterrer le discours du «je t'aime moi non plus» pour laisser place à la réconciliation ? Une partition à jouer et où Alger donne le «la»

S. H.

RÉNOVATION DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE

Entame des discussions Algérie-UE demain

PAR INES AMROUDE

Des discussions exploratoires avec les responsables de l'Union européenne (UE) sur l'adhésion de l'Algérie à la politique européenne de voisinage renouée débuteront le 23 janvier à Alger, a annoncé, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. Dans une déclaration à l'APS, M. Belani a rappelé que le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, avait déjà annoncé, en de multiples occasions, «la décision du gouvernement algérien d'entamer des négociations exploratoires pour adhérer à la politique européenne de voisinage renouée». «A cet effet et dans un esprit de partenariat, des discussions exploratoires avec les responsables de l'Union européenne commenceront le 23 janvier à Alger pour examiner les principes et les grands axes d'un futur plan d'action bilatéral qui tienne compte des spécificités et des besoins de notre pays», a-t-il ajouté. Faisant suite à la mise en place du sous-comité de dialogue politique, sécurité et droits de l'homme, qui a tenu sa première session les 3 et 4 octobre dernier à Alger,

cette décision «illustre notre volonté de renforcer et d'insuffler de l'ambition à nos relations avec notre partenaire européen», a souligné M. Belani. Par ailleurs et s'agissant de l'observation des élections législatives prévues en mai prochain en Algérie, le porte-parole du MAE a rappelé que la mission exploratoire des précurseurs de l'UE effectuera, «à compter du 31 janvier, un séjour d'une dizaine de jours» à Alger pour y «rencontrer de nombreux responsables de départements ministériels et d'autres institutions publiques». Cette mission, a-t-il ajouté, établira un rapport qui «servira à la prise de décision de déploiement des observateurs et à l'élaboration ultérieure d'un memorandum d'entente qui fixera les conditions dans lesquelles évoluera la mission d'observation du scrutin». A ce propos, M. Belani a rappelé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait donné instruction pour que les observateurs «puissent travailler en toute liberté et se déplacer sans contrainte aucune».

I. A.

ZOHRA DRIF-BITAT À PROPOS DES OBSERVATEURS ÉTRANGERS :

«C'est une atteinte à la souveraineté du pays»

L'ancienne vice-présidente du Conseil de la nation, Zohra Drif-Bitat, a indiqué hier à Alger, que les nouveaux textes de loi entrant dans le cadre des réformes politiques contiennent des "choses positives", malgré des "réserves" émises pour sa part sur le texte de loi concernant le rôle de la femme et sa place dans les institutions du pays.

PAR LAKHDARI BRAHIM

"J'ai demandé solennellement au président de la République une seconde lecture de la loi concernant le rôle de la femme et sa place dans les institutions du pays car il m'est apparu que ce texte, tel qu'il a été voté à l'Assemblée populaire nationale (APN), ne répondait pas aux engagements pris par le



Zohra Drif-Bitat.

chef de l'Etat (dans son discours à la Nation en avril 2011) et aux aspirations exprimées par une grande majorité du peuple algérien qui demandait un ouverture réelle", a expliqué Mme Drif. "Il y a des choses positives et négatives dans ces lois, mais nous tendons toujours vers le mieux et l'excellence", a ajouté cette ancienne moudjahida qui était

l'invitée de Radio Algérie internationale, relevant qu'il appartient au pouvoir, à l'opposition et aux citoyens de faire en sorte que ces lois permettent d'"ancrer" la démocratie en Algérie. Toujours au sujet de la participation de la femme aux assemblées élues, elle a considéré que cette participation tend à être réduite à la "portion congrue", réitérant que cela va à l'encontre des réformes politiques et à la démocratie. "C'est une violation flagrante de la Constitution car cette loi instaure une différence entre les régions du pays alors que l'unité de l'Algérie est un principe sacro-saint", a relevé Mme Drif-Bitat. Pour Mme Drif-Bitat, les lois promulguées dans le cadre des réformes demeurent un "moyen" pour les citoyens de "se mobiliser" et de "se battre". La finalité étant, a-t-elle ajouté, d'édifier des institutions à même de permettre l'exercice de la démocratie. En ce sens, elle a insisté sur "le combat citoyen" et "rejette" la démocratie "imposée de l'extérieur". Enchaînant sur les élections législatives, prévues au printemps prochain, l'ancienne

vice-présidente du Conseil de la nation, les qualifie d'"extrêmement importantes", si elles se déroulent selon les "règles souhaitées" par la population. A une question sur la "transparence" du prochain scrutin, Mme Drif-Bitat a estimé que la venue en Algérie d'observateurs étrangers est une "atteinte à la dignité et à la souveraineté du pays". "Il nous appartient de créer les conditions de bon déroulement du scrutin par le rétablissement de la confiance entre gouvernants et gouvernés", a-t-elle dit, soulignant que "les Algériens peuvent et doivent le faire car c'est le seul moyen lui permettant d'exercer et de jouir de sa souveraineté". "L'Algérie est dans le collimateur de certaines puissances mondiales (...) elle a toujours été politiquement incorrecte vis-à-vis de ces puissances", a-t-elle indiqué en expliquant que "le peuple algérien et les élites du pays sont conscients de ces enjeux. Nous devons conserver notre souveraineté et notre autonomie dans la prise de décision".

L. B.

LE CNES MONTE AU CRÉNEAU

Grève annoncée à l'université

PAR KAMAL HAMED

L'université risque de connaître de grandes perturbations dans les prochains jours. Le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) vient d'afficher clairement la couleur en brandissant la menace de grève. «La grève sera dure cette fois-ci», nous a indiqué le coordinateur national du Cnes sans donner plus de précisions ni sur la date, ni sur les modalités de cette action de protestation puisque ces décisions seront prises lors de la réunion extraordinaire du bureau exécutif national dans les tout prochains jours. Selon Abdemalek Rahmani, contacté hier, «ça va très mal dans de nombreuses universités, comme c'est le cas

à Sétif, Batna, Msila, Alger II et Alger III». Le Cnes a déjà manifesté sa colère ces derniers jours et a même brandi la menace d'initier une grève cyclique de trois jours à partir du début du mois de février prochain. Mais c'est ce qui vient de se passer à l'université Alger III (Dely Ibrahim) qui va précipiter les choses et les radicaliser. En effet, selon notre interlocuteur, «un enseignant dans cette université a été tabassé il y a trois jours de cela par un groupe d'enseignants qui agit sous le couvert d'un collectif d'enseignants, mais qui, en fait, servent les intérêts de certains clans. Ce qui s'est passé est très grave, ce d'autant que l'enseignant agressé, qui est un membre du Cnes, dispose d'un certificat d'arrêt de travail de 15 jours». Apparemment très affecté par cet inci-

dent, Abdemalek Rahmani dira que «nous allons réagir fortement à cette grave provocation et nous estimons que la tutelle doit prendre ses responsabilités face à cette situation». Après la tenue de la réunion de son bureau national, le Cnes compte organiser une conférence de presse pour prendre à témoin l'opinion publique sur cette dégradation de la situation à l'université. Il semble que cet incident est dû, selon le coordinateur national du Cnes, au fait que l'enseignant a refusé les ingérences de l'administration dans les aspects pédagogiques. «Le Cnes s'est opposé à l'administration qui veut s'immiscer dans les affaires pédagogiques et notamment dans les délibérations», dira Rahmani ajoutant que l'enseignant victime de cette

agression a refusé de changer les notes et il a été soutenu par le recteur de cette l'université. Ce dernier, pour rappel, a démissionné récemment de son poste à cause sans doute aucun de cette affaire d'ingérence de l'administration et cela est significatif de l'état de délabrement dans lequel se trouve l'université. «Cette agression ouvre la porte à tous les dérapages», a affirmé Rahmani avant d'ajouter que «l'on ne change pas les notes sur de simples injonctions pour faire plaisir au fils ou à la fille de quiconque et ce quelque soit son rang. On est à l'université et non dans un souk el fellah». Rahmani a accusé «certains clans mafieux» qui ont pris en otage l'université d'Alger. Cette affaire d'agression n'est pas la seule question qui a fait monter le Cnes au créneau puisque, dira le premier responsable du syndicat, «il y a une accumulation de problèmes». A ce titre, il a cité l'épineuse question du logement qui est gérée de manière opaque. «Le Cnes demande officiellement l'ouverture d'une enquête sur la distribution il y a quelques années de 250 logements à Alger. C'est un dossier explosif».

K. H.

AÉROPORT D'ALGER

3 milliards DA de marchandises non conformes saisies

PAR INES AMROUDE

Des marchandises non conformes d'une valeur de plus de 3,1 milliards de dinars ont été saisies au port et à l'aéroport d'Alger en 2011, indique un bilan de la direction du commerce de la wilaya d'Alger. "Les agents de contrôle au niveau du port et de l'aéroport international d'Alger ont effectué en 2011 quelque 433 prélèvements sur différents

produits importés, et ont saisi des marchandises évaluées à plus de 3,1 milliards de DA", a déclaré à l'APS un responsable à la direction du commerce d'Alger. Sur les 433 prélèvements sur les marchandises effectués par les inspecteurs aux frontières, il a été constaté que 359 prélèvements étaient conformes et 72 non conformes aux normes requises, précise le bilan de la direction du commerce d'Alger. Cette dernière "compte deux inspections de contrôle aux frontières qui travaillent en coordination avec ceux des Douanes et des services vétérinaires et phytosanitaires. Leur rôle est de s'assurer de la conformité des marchandises importées aux normes requises par la réglementation", a-t-il expliqué. Par ailleurs, la direction du commerce a affirmé que le montant des transactions commerciales sans facturation s'est élevé à 98,5 millions de DA, alors que la valeur des profits illicites s'est chiffrée à 1,4 million de DA. La valeur des profits illicites, précise le même responsable, "est calculée sur la base du constat fait sur les lieux de vente de produits subventionnés, comme la semoule, le lait en sachet et la farine panifiable et dont les prix appliqués sont supérieurs à ceux fixés par l'Etat". La direction du commerce de la wilaya d'Alger, qui a constaté 25.488

infractions aux règles de la pratique commerciale et de la qualité des produits, a proposé à la fermeture de 1.380 locaux commerciaux, notamment pour défaut d'hygiène (4.795

infractions) et commercialisation de produits impropres à la consommation (398 infractions). Quelque 233 procès-verbaux d'infractions liées à l'opposition au contrôle ont, par ailleurs, été dressés à l'encontre des contrevenants, ajoute-t-on de même source. Promulguée en 2009, la nouvelle loi sur la protection du consommateur a durci les peines à l'encontre des commerçants qui entravent l'accomplissement des missions de contrôle menées par les agents de répression de fraudes. En outre, les quelques 116.000 interventions à l'effet de contrôler les circuits du commerce et les unités de production, ont donné lieu à la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la consommation d'une valeur totale de 102,6 millions de DA, a-t-on ajouté. En plus du contrôle au niveau des marchés, les services de contrôle de la qualité et la répression des fraudes opèrent au niveau des grands magasins de commerce, mais aussi au niveau des restaurants et des hôtels. L'effectif des brigades de contrôle de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, au nombre d'environ 200 inspecteurs et agents, sera renforcé en 2012 par de nouveaux inspecteurs, "tous diplômés des universités", a fait savoir ce responsable. Le ministère du Commerce compte, rappelle-t-on, doubler le nombre total des agents chargés du contrôle de la qualité et la répression des fraudes au niveau national à 10.000 agents à l'horizon 2014, contre près de 5.000 actuellement.

I.A

BOMBE PRÈS DE DRÂA BEN-KHEDDA

Cinq blessés légers

Cinq citoyens ont été légèrement blessés hier suite à l'explosion d'une bombe près de Drâa Ben-Khedda, 11 kilomètres à l'ouest de la ville de Tizi-Ouzou. C'est au moment où un automobiliste passait que la bombe, de fabrication artisanale, a explosé à 13 heures au village Ain Sassi, non loin du massif forestier de Sidi Ali Bounab. Les victimes de cet attentat appartiennent toutes à la même famille et c'est par un pur hasard qu'elles traversaient cette route au moment de l'explosion de la bombe. Elles ont été transportées vers la polyclinique de Drâa Ben Khedda où des soins leur ont été prodigués. Après quoi, les cinq citoyens ont pu quitter la polyclinique et rentrer chez eux. L. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 24 décès depuis le début de l'année

Les accidents de la route enregistrés depuis le début de l'année 2012 ont fait 24 décès, a indiqué samedi la Direction générale de la Sûreté nationale. Sur 480 accidents de la circulation dénombrés dans les zones urbaines, pas moins de 24 personnes ont péri et 573 blessés, selon les statistiques fournies par la DGSN. Le facteur humain constitue la principale cause avec 91.77% des accidents, selon la même source. Les services de la Sûreté nationale qui ont mis en oeuvre des campagnes de sensibilisation et des programmes de prévention et de sensibilisation ainsi que les mesures coercitives appellent tous les usagers de la voie publique à respecter le Code de la route et à éviter l'excès de vitesse.

APS

ELECTIONS LÉGISLATIVES

La classe politique demande plus de garanties

Au fur et à mesure que les élections législatives approchent, les partis se positionnent selon qu'ils sont nouveaux arrivés dans le bataillon, parties prenantes du gouvernement, opposants plus ou moins radicaux, coopératifs plus ou moins proches du gouvernement, ou partis en construction qui cherchent un ancrage dans le pays.

PAR LARBI GRAÏNE

Dans cette dernière catégorie on trouve Ahd 54 de Fawzi Rebaïne, lequel ne cesse ces derniers jours de sillonner le territoire national. Il a été ce week-end à Bouguirat, près de Mostaganem. Du scepticisme se dégage des propos de ce chef de parti, pour qui, il y a risque de voir *«ceux d'en haut préparer les quotas dans le cadre d'une fraude généralisée»*. Emboîtant le pas à Bouguerra Soltani, président du MSP, le secrétaire général du parti Ennahda, Fateh Rebaï, a dans un entretien diffusé hier par l'APS, appelé à la mise en place d'un *«gouvernement neutre et apolitique»* qui serait composé de *«grandes compétences»* auquel il sera confié la mission de préparer les



Ould Kablia a du pain sur la planche

prochaines élections législatives. Partie prenante du courant islamiste, Ennahda partage avec ses pairs de la même obédience l'aspiration à parler d'une même voix en vue de peser de tout leur poids dans les élections à venir, Rebaï trouve du reste à l'instar de Soltani *«légitime»* l'action de réunir le courant islamiste. Lui aussi s'est dit craindre la fraude. *«Plus les partis se réunissent et*

s'allient, plus cela augmentera la participation le jour du scrutin et diminuera les possibilités de la fraude», a-t-il soutenu. Du côté du FLN, la direction actuelle, confortée qu'elle est par la position du ministère de l'Intérieur qui refuse d'autoriser un congrès des redresseurs, a donc tourné le dos à ses détracteurs même si ces

derniers n'ont pas baissé les bras. Le clan de Salah Goudjil mène bien ce qu'on appelle un travail fractionnel au sein de son parti. Il promet de se présenter au scrutin avec ses propres listes de militants au cas où le groupe d'Abdelaziz Belkhadem venait à ignorer ses appels au règlement de la crise interne. Pour sa part, le FFS a innové en matière de communication en investissant

deux réseaux sociaux, Twitter et Facebook. Le parti d'Aït Ahmed, a ainsi engagé le dialogue avec les internautes en leur soumettant son projet de Convention nationale. Ces derniers sont appelés à réagir d'une manière interactive au débat sur sa participation ou son boycott. Mais avant-hier à Boumerdès, le premier secrétaire de ce parti, Ali Laskri, a laissé entendre que les futures élections ne seront pas transparentes en les qualifiant de *«non contrôlables»*. A l'autre bout, les partis en attente d'agrément sont plus préoccupés par la lenteur de la procédure devant valider leur constitution que par les élections elles-mêmes. Désarçonnés, ces partis ne savent plus sur quel pied danser voyant se précipiter au loin beaucoup d'échéances en même temps, puisqu'ils devraient organiser un congrès constitutif et se faire connaître auprès de l'électorat avant de mettre le pied à l'étrier. Abdelmadjid Menasra, membre du Front national pour le changement (FNC) s'inquiète toujours du dossier qu'il a déposé auprès du département d'Ould Kablia. Lors d'une rencontre tenue avant-hier à Sidi Fredj, Menasra devait déplorer le *«retard»* mis dans la remise de l'agrément aux fondateurs. Le responsable du FNC a exprimé les mêmes soucis, le même scepticisme. Selon lui, les représentants qui viendront pour superviser les élections, vont cautionner les résultats.

L.G.

LOUISA HANOUNE À PROPOS DE LA «VAGUE VERTE» : «La montée islamiste est à la mode»

PAR AHMED BOUARABA

Les partis islamistes algériens- agréés ou en attente d'agrément- ne semblent pas être aussi islamistes qu'ils le paraissent. C'est ce qu'a fait savoir, hier à Alger, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune. Mme Hanoune s'est exprimée lors d'une réunion des cadres du PT de la wilaya d'Alger.

Selon la SG du PT, la montée au pouvoir des islamistes dans les pays de l'Afrique du Nord n'est autre chose qu'une *«mode»*. *«Il ne faut pas se voiler la face»*, a-t-elle lancé, soulignant que ces partis ont incontestablement été *«cautionnés»* par l'administration américaine. Une administration qui, depuis la parution du projet du Grand Moyen-Orient, *«conseille»* les pays musulmans d'appliquer le modèle turc. Louisa Hanoune a, sur ce dernier point, mis en exergue que la Turquie est un *«bâton»* entre les mains des Occidentaux particulièrement les USA. Il faut dire que la sécurité d'Israël ainsi que celle de l'énergie restent incontestablement la soupape de sécurité pour l'existence de ces partis, affirment moult politologues Pour ce

qui est des partis islamistes nationaux, Hanoune s'est interrogée sur l'*«opacité»* de leurs positions vis-à-vis de certains sujets d'actualité. Il s'agit entre autres du conflit palestinien ainsi que la probable guerre en Iran et autres. Si ces partis s'inspirent du parti de la Justice et le développement turc, vont-ils, une fois arrivés au pouvoir, appliquer le modèle turc et, entre autres, reconnaître l'Etat israélien ? s'interroge-t-on en substance. D'ailleurs, des spécialistes se sont interrogés sur le prix qu'ont payés les pays de la région pour leur *«visa d'islamisation»*. Autre question, non moins importante : Comment BHL et son lobby ont-ils pu, après plusieurs *«batailles»*, céder la place aux islamistes ? Notons en outre que la SG du PT a estimé que *«les mouvements islamistes qui ont pris le pouvoir (en Afrique du Nord, Ndlr) ne représentent pas la majorité du peuple mais la majorité des électeurs»*. Mme Hanoune n'a pas raté l'occasion pour afficher la position de son parti concernant certains sujets d'actualité. Selon elle, *«la Ligue arabe ne représente pas la volonté des peuples arabes»*. *«L'Arabie*

saoudite a offert ses services aux USA pour attaquer militairement l'Iran», a-t-elle noté. Outre cela, *«le Qatar prépare le terrain pour une offensive militaire en Syrie»*, a poursuivi la SG du PT. Si sa politique étrangère serait entre les mains du PT, l'Algérie, elle, n'acceptera en aucun cas une quelconque intervention militaire de ce genre, souligne la secrétaire générale du parti.

«L'Algérie doit sortir saine et sauve de cette période»

«L'année passée, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, avait déclaré que la France devait se préparer pour sa présence en Afrique du Nord en 2012 (...) c'est ainsi que son Assemblée nationale a reçu, début 2012, le MAK (Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie)», relate Mme Hanoune quant aux dernières déclarations de Ferhat Mehenni. M. Mehenni avait qualifié la révolution algérienne de malentendu franco kabyle. *«C'est un discours provocateur qui est d'une extrême gravité»*, a estimé Louisa Hanoune. Elle a également commenté la déclaration de M. Mehenni selon laquelle l'Etat

n'investie pas en Kabylie. *«La wilaya de Tizi-Ouzou vient en première position à l'échelle nationale en matière de projets enregistrés en 2011 au niveau de l'Agence nationale du développement des investissements (ANDI)»*, a-t-elle ainsi rappelé. Face à ce constat, *«le gouvernement doit préserver l'intégrité territoriale»*, souligne-t-elle.

«L'Algérie doit sortir saine et sauve de cette période», conclut la SG du PT.

A.B.

GHOZALI AFFIRME QUE LES JEUX SONT FAITS Le FD ne participera pas aux législatives

Le Front démocratique (FD - non encore agréé), que dirige Sid-Ahmed Ghozali, n'envisage pas de participer aux élections législatives prévues le printemps prochain. M. Ghozali a expliqué, hier, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, que son parti ne participera pas à ces élections car *«les jeux sont déjà faits et les quotas sont attribués»*. L'autre argument avancé par l'ancien Premier ministre (1991-1992) consiste en le changement de la loi électorale qui intervient à quelques mois du déroulement du scrutin. *«Nous sommes dans une situation de blocage par la faute du pouvoir qui interdit toute opposition»*, a-t-il asséné, suggérant ainsi *«un changement radical»*. Se considérant *«exclu du système depuis 27 ans»*, cet ancien membre du Comité central du parti du Front de libération nationale (FLN) et plusieurs fois ministre, a réfuté être un homme du système, déplorant en même temps que son parti ne soit pas encore agréé, alors qu'il avait tenu son congrès constitutif en mai de l'an 2000. Il a rappelé dans ce contexte que sa formation politique disposait à sa création de 135 membres fondateurs, 10 000 militants et 1 100 membres ayant pris part au congrès constitutif de 2000.

R. N.

BAPTISÉ MOUVEMENT POUR LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ

Des anciens du RND créent leur parti

PAR MOKRANE CHEBBINE

Des anciens députés du Rassemblement national démocratique (RND) viennent d'annoncer la création d'une nouvelle formation politique, le Mouvement pour la démocratie et la citoyenneté (MDC). Quelques 90 militants se sont réunis hier, à Alger, en guise d'annonce officielle de cette nouvelle formation politique à la lumière de la dynamique insufflée par la nouvelle loi sur les partis promulguée récemment par le président de la République. Selon Mahfoud Benbrika, membre fondateur et ex-député du RND entre 1997 et 2002, *«une demande d'agrément sera incessamment déposée au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales»*. D'ailleurs, *«une rencontre est prévue ces jours-ci»* avec les services concernés, a ajouté notre interlocuteur, qui n'écarte pas une éventuelle participation du

MDC aux prochaines élections législatives si *«le temps et les moyens de préparation s'y prêtent»*. Dans une déclaration préliminaire lue par le porte-parole de ce nouveau-né de la scène politique nationale, Mohamed Chérifi en l'occurrence, autre transfuge du parti d'Ahmed Ouyahia, le MDC se veut *«une alternative»* pour le blocage qui prévaut sur la scène politique avec *«un esprit collectif loin de la soif du pouvoir»*. *«Notre société qui réalise mal son avenir (...) ne fait plus confiance en ses institutions»*, a-t-il résumé la situation des Algériens, citant la dégradation de l'école, la prolifération de la corruption et autres fléaux qui n'épargnent désormais aucun secteur. Dans cette optique, le MDC se veut un parti *«qui répondra aux réelles préoccupations du peuple»*, avec une nouvelle ligne politique susceptible de *«mettre un terme à l'inertie politique»* sur la base de *«valeurs républicaines»*, selon le porte-

parole de ce parti. En effet, *«réanimer l'esprit de citoyenneté chez l'Algérien»* et *«encourager la démocratie participative»* sont les mots d'ordre du MDC qui compte émettre des propositions concrètes dans l'avenir proche si le ministère de l'Intérieur venait à agréer ce parti. Interrogé sur le déroulement des prochaines élections législatives, prévues pour la première quinzaine du mois de mai, Mahfoud Benbrika a estimé que *«les électeurs voteront au profit de la crédibilité des hommes»*, nourrissant ainsi de fortes ambitions quant aux résultats du prochain scrutin. Quant à une éventuelle victoire des islamistes, il *«n'y croit pas trop»*, arguant de la crise de leadership qui mine la mouvance islamiste en Algérie, d'où l'impossibilité pour eux de récolter la majorité des voix.

M. C.

JEAN-MARIE LECLERC, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CTI GENÈVE AU *MIDI LIBRE* :

«Les spécificités de l'Algérie sont importantes en matière d'intelligence économique»

Pour Jean-Marie Leclerc, qui exerce la fonction de directeur du Centre des technologies de l'information dans le Canton de Genève, la mise en place d'une bonne gouvernance des systèmes d'information permet, notamment, de rapprocher davantage les citoyens de l'administration.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
AMAR AOUIMER

Relatat les performances en matière de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) existantes dans certaines institutions et administrations publiques de Genève, il est souligné que «l'ISO 26000 aide Genève à garantir l'éthique dans son e-administration».

Pour Jean-Marie Leclerc «la norme ISO 26000 va aider le CTI à analyser les questions centrales et les domaines d'action de sa responsabilité sociétale dans un contexte où technologie et société sont intimement liées».

A propos de la gouvernance des systèmes d'information, Leclerc avoue «la mise en place de l'administration en ligne va moderniser nos processus et ouvrir nos systèmes d'information vers l'extérieur. Nous devons mettre en œuvre une gouvernance de nos systèmes d'information qui concilie les intérêts de l'Etat et de ses parties prenantes et il faut la garantie que l'on respecte les règles dans la réponse aux citoyens en sécurisant le processus dans la réponse, tout en développant la transparence».

Abordant les bienfaits et l'usage prodigieux des TIC, il dira «qu'il convient d'adopter une vision globale et sociétale qui tienne compte de l'impact des technologies sur la sphère privée et de la réelle valeur ajoutée qu'elle apporte à l'administration et à ses parties prenantes».

Midi Libre : Autour de quoi exactement s'articule votre intervention lors des assises de l'intelligence



économique et quelles sont les grandes lignes abordées ?
Jean-Marie Leclerc : Nous sommes vraiment dans un carrefour extraordinaire au niveau de notre société, c'est-à-dire que nous avons une nouvelle ressource stratégique qui est l'information, et d'autre part, son réseau qui permettra de l'exploiter et de la transformer. Ce qu'il faut faire maintenant c'est de mettre l'individu au centre des intérêts. Chaque pays a ses spécificités et sa culture, les pays de l'Est, comme la Roumanie où j'ai travaillé, et l'Algérie avec laquelle je coopère, ont des potentialités importantes

en matière de développement du savoir-faire en intelligence économique.

Que faut-il pour une entreprise pour devenir compétitive et se hisser à un niveau international répondant aux normes ?

Je prends un exemple relatif à l'exploitation des informations et des données concernant un territoire. Il s'agit de les harmoniser et leur donner des nomenclatures afin de les exploiter et, rendre service ainsi, aux citoyens.

Dans l'entreprise, on comprend qu'il y a un capital important et qu'il y a une procession d'expériences et c'est cela qu'il faut stocker, harmoniser et exploiter et, enfin, les échanger en créant la valeur.

Justement, pour créer de la valeur, il y a toute une technologie à suivre, n'est-ce pas ?

Oui, vous avez entièrement raison. Pour créer de la valeur, il faut des infrastructures, car il est difficile de dire à quelqu'un d'échanger s'il n'a pas de réseaux. Donc, l'important, c'est d'organiser la fonction intelligence économique avec ses particularités et ses fondements et se mettre à la page de ce qui se passe dans les grandes entreprises en essayant de réaliser le transfert technologique et le savoir-faire, car la concurrence et la compétitivité sont rudes sur le plan inter-

national. Par conséquent, il actualiser et entretenir les connaissances qui évoluent rapidement, car la recherche est également évolutive.

Estimez-vous que les compétences algériennes en matière d'intelligence économique soient assez développées ?

Le niveau et les compétences existent bien entendu, ce qu'il faut, c'est juste les bien exploiter et les utiliser à bon escient et faire profiter l'Algérie de l'expérience et de l'expertise de ces chercheurs et de cette matière grise utile pour le développement économique, industriel, technologique et scientifique.

Ce qui compte, c'est d'avoir des projets de développement, car lorsqu'il y a des projets scientifiques, les chercheurs et les intellectuels sont passionnés et restent au pays pour contribuer à l'effort de développement.

Ainsi, les gens s'identifient aux projets et s'adaptent à l'environnement de la recherche.

Pensez-vous que l'Algérie puisse développer rapidement ses technologies et son expertise en intelligence économique ?

Je pense, à la lumière des discussions que j'ai eues avec les personnes concernées que les potentialités sont présentes. Il faut simplement accepter de les mettre en marche ;

J'ai lancé des opérations en collaboration avec la Suisse et la Roumanie. Ce qu'il faut retenir c'est que l'essentiel consiste à créer un milieu de travail favorable à la "permanisation" et à la fidélisation des chercheurs.

A. A.

L'ALGÉRIE BÉNÉFICIE D'UN BON VOISINAGE AVEC L'EUROPE Sécurité et stabilité économique appréciées par le Conseil de l'Europe

L'importance de l'Algérie pour la sécurité et la stabilité économique de l'Europe a été soulignée vendredi par la représentante à Rome, des relations extérieures du Conseil de l'Europe. "L'Europe qui agit à deux vitesses, vis-à-vis de pays tiers, et notamment de ceux d'Afrique du nord, ne comprend pas l'importance de l'Algérie pour sa sécurité et sa stabilité économique", a affirmé Silvia Francescon, chef du bureau de Rome, des Relations extérieures du Conseil de l'Europe, lors d'un débat sur le projet de politique européenne de voisinage (PEV) renouée qui a reçu l'intérêt d'Alger.

La responsable européenne a déploré ainsi que "depuis plusieurs mois, les débats en Europe, sur la situation dans la région de la Méditerranée du sud, sont focalisés sur la Tunisie, la Libye, l'Egypte et la Syrie, occultant l'Algérie qui est sans conteste, un acteur-clé dans cette région".

Dans le cadre de ce projet, le bureau de Rome avait présenté à la mi-décembre dernier, un rapport sur la situation politique, économique et sociale de l'Algérie en prévision de la conclusion d'un partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Union européenne.

Le rapport en question confié à un consultant privé abordait la situation politique algérienne d'une "manière qui manque d'objectivité car ses rédacteurs n'avaient pas recueilli les avis, à ce sujet, des différents acteurs notamment politiques, sociaux et syndicaux, se contentant d'écrits de presse et d'opinions d'Algériens coupés des réalités

nationales", a relevé durant le débat, l'ambassadeur d'Algérie en Italie, Rachid Marif.

Dans ce cadre, il a expliqué que "le multipartisme en Algérie n'était pas né il y a quelques mois, mais remontait aux début des années 1990, permettant la tenue d'élections nationales et locales régulières multipartistes, donnant lieu à des assemblées élues de différentes sensibilités, à la consécration de libertés collectives et individuelles, à la liberté d'expression, de réunions et de manifestations publiques".

Il a ajouté qu'en Algérie, les manifestations et les grèves pour la revendication des droits sont monnaie courantes, et sont consacrées dans la Constitution.

Evoquant les réformes engagées en Algérie, M. Marif a souligné qu'elles ont été décidées pour "ancrer davantage la démocratie dans le pays", précisant que les prochaines élections législatives seront supervisées aussi bien par les partis participants et les observateurs internationaux, mais aussi par une Commission nationale indépendante prévue par la loi électorale révisée.

Faisant une mise au point aux rédacteurs du rapport sur le chapitre consacré à la situation des droits de l'homme, le rôle de la femme et des ONG en Algérie, il a expliqué que "les droits de l'Homme sont en nette amélioration dans le pays, relevant qu'en Algérie il n'y a pas de prisonniers politiques".

"La femme algérienne est présente partout, dans les institutions de l'Etat, dans le Parlement, au gouvernement, dans l'armée et

la police, et la loi sur les partis politiques revue lui octroie encore plus de droits politiques, qui aboutiront à la parité", a-t-il souligné.

Evoquant les ONG, il a rappelé qu'il existe en Algérie des dizaines de milliers d'associations qui activent librement dans la cadre de la loi, relevant que les ONG à l'image de ce qui se passe dans le monde, s'interdisent de porter atteinte aux intérêts supérieurs du pays, conformément à la loi.

«L'Algérie considérée comme pays émergent»

Revenant sur la PEV renouée, voulue par l'Algérie, il a réitéré l'intérêt des plus hautes autorités du pays pour ce projet, affirmant que "si l'Europe a besoin de l'Algérie, l'Algérie a également besoin de l'Europe, dans le cadre d'un partenariat mutuellement bénéfique".

"L'Algérie qui se construit tous les jours, est un pays émergent, qui veut coopérer avec l'Europe d'égal à égal, dans l'intérêt des deux parties", a-t-il ajouté, soulignant que l'Algérie a besoin de l'expertise de l'Europe pour lui permettre d'asseoir un développement dans tous les domaines et dont les fruits ne seront pas seulement au profit du peuple algérien, mais aussi de ses partenaires.

R. E.

PÉTROLE Le baril du Brent recule à 109,70 dollars

Le pétrole creusait ses pertes vendredi en fin d'échanges européens, plombé notamment par un regain d'inquiétude sur la zone euro et la situation de la Grèce. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars coûtait 109,70 dollars en baisse de 1,85 dollar par rapport à la clôture de jeudi, alors que dans le marché new yorkais le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février cédait 1,86 dollar à 98,53 dollars.

"Les échanges restent nerveux, les inquiétudes sur la demande refont surface et tirent les prix vers le bas, on a très peu d'opérateurs prêts à s'engager (à l'achat) sur les marchés pétroliers pour la fin de semaine", d'autant que "le contrat du WTI février expire ce vendredi", explique un expert.

"Ces derniers jours, les prix sont tiraillés entre des tensions géopolitiques toujours élevées et la crainte que le tourbillon de la crise de la dette ne se propage à travers l'Europe", ajoutent les analystes de Barclays Capital.

Mais, les craintes sur la zone euro semblaient reléguer au second plan les tensions sur l'offre, les investisseurs s'inquiétant particulièrement de la situation de la Grèce, toujours suspendue à la conclusion d'un accord de désendettement avec ses créanciers privés, faute duquel elle pourrait se trouver en défaut de paiement dans les semaines à venir.

R. E.

EL BAYADH 2.000 l/j de lait collectés

Le nouveau centre de collecte de lait d'El-Bayadh reçoit chaque jour quelque 2.000 litres de lait cru, collectés auprès des éleveurs de la seule commune du chef-lieu de wilaya, selon la direction des services agricoles (DSA).

Cette quantité est collectée auprès des éleveurs de bovins et d'ovins dans les fermes et exploitations se trouvant sur le territoire de la commune d'El-Bayadh, par une quinzaine de jeunes qui se sont spécialisés dans le créneau.

Le lait ainsi collecté est ensuite transféré vers le groupe industriel de production laitière de Saïda, en raison de l'absence localement de ce type de structures de production.

Le centre de collecte de lait d'El-Bayadh, créé fin de 2011, offre toutes les conditions d'hygiène, de stérilisation et de prévention que nécessite ce type d'activité, a souligné la DSA.

Les autorités locales d'El-Bayadh fondent de grands espoirs sur la réalisation, au niveau local, d'une unité de production laitière, dans le cadre de l'investissement public ou privé, surtout que la wilaya compte un cheptel de plus de 1,5 million de têtes, dont une grande part d'ovins.

L'approvisionnement de la wilaya d'El-Bayadh en lait pasteurisé s'effectue à partir des unités de productions de wilayas voisines, notamment le groupe industriel de production laitière de Saïda qui lui assure un approvisionnement quotidien.

BISKRA Gaz naturel pour 1.200 foyers à Aïn Zaâtout

Les travaux de raccordement de 1.200 foyers de la localité de Aïn Zaâtout, à l'extrême-nord de la wilaya de Biskra, au réseau du gaz naturel viennent d'être achevés, a indiqué la Direction régionale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz "Est" (SDE).

Les premiers essais ayant été "concluants", les bénéficiaires peuvent dès à présent recevoir chez eux le gaz naturel pour l'usage domestique.

L'ensemble des nouvelles conduites ont été contrôlées par les techniciens de la SDE qui ont également vérifié le niveau de sécurité sur les réseaux.

Le raccordement de la commune de Aïn Zaâtout a été effectué à partir de la conduite principale, sur une distance de 46,7 km, en plus de 25 km de canalisations à l'intérieur du tissu urbain. Ces travaux ont mobilisé 1,37 milliard de dinars, somme dégagée à la faveur du programme spécial de développement du sud.

La wilaya de Biskra a bénéficié au titre des différents programmes, notamment le plan quinquennal 2010-2014, d'importantes opérations de développement visant à généraliser le raccordement au réseau de gaz naturel au profit des 33 communes.

APS

M'SILA, HAUSSE DU PRIX DES PLANTS D'OLIVIERS

L'opération de plantation perturbée

Selon la Direction des services agricoles (DSA), la hausse du prix des plants d'oliviers a perturbé le programme de plantation de cet arbre rustique dans l'ensemble des régions agricoles de M'sila.

PAR BOUZIANE MEHDI

La wilaya de M'sila souffre, en plus de la hausse des prix des plants qui varient entre 120 et 320 dinars, de l'absence de pépinières qui pourraient approvisionner les arboriculteurs de la région en plants, qu'il s'agisse d'oliviers ou d'autres essences, a indiqué à l'APS la même direction.

Consommant une moyenne de 500.000 plants d'oliviers par an, les services agricoles de la wilaya de M'sila sont obligés de s'approvisionner dans des pépinières situées dans des wilayas limitrophes à l'instar de la wilaya de Boumerdès, a ajouté la DSA, précisant que "même en cas de stabilisation des prix, les agriculteurs éprouveraient encore des difficultés à satisfaire leurs besoins en raison de la faiblesse de l'offre".

Selon un arboriculteur de la région, cette problématique "n'a pas raison d'être dès lors que le ministre du secteur avait



donné il y a plus de deux années des instructions pour récupérer trois pépinières de la wilaya de M'sila, appartenant à la Société de travaux forestiers de la wilaya, dissoute depuis plus d'une décennie, pour promouvoir le programme de plantation d'oliviers dans cette wilaya".

Contactés par l'APS, les services de la Conservation des forêts de la wilaya de M'sila, ont indiqué le dossier de ces pépinières se trouve "en attente de traitement par les services des Domaines au niveau central". Le même arboriculteur a estimé

JIJEL, TRANSPORT URBAIN

Réception de 10 autobus

Dix bus flambant neuf ont été réceptionnés, la semaine dernière à Jijel, en vue d'équiper la nouvelle entreprise de transport urbain de voyageurs, ont indiqué les responsables concernés.

Cette nouvelle entreprise dénommée Etuj, qui doit être dotée d'une trentaine d'autobus d'une capacité d'accueil de 100 places chacun, est domiciliée au lieu-dit "3e KM" dans les locaux d'une ex-entreprise de distribution de matériaux de construction. Elle dispose de bureaux et d'une aire de stationnement d'une superficie de 1,2 hectare. Créée dans le cadre du renforcement des capacités de transport urbain et suburbain de voyageurs, cette

nouvelle entité qui emploiera 100 à 120 travailleurs, entre encadrement et personnels d'exécution, couvrira un plan de transport incluant plusieurs localités de la wilaya de Jijel. Elle assurera le transport public de voyageurs sur l'étendue du tissu urbain de Jijel, "en conformité avec l'organisation générale des transports déterminée par les pouvoirs publics", selon les termes du décret exécutif du 2 mai 2009. Cette entreprise assurera, selon les responsables du secteur, une mission de service public, sur la base d'un cahier des charges de sujétions, et bénéficiera d'une dotation initiale dont le montant sera fixé par arrêté conjoint des ministres chargés des

Transports et des Finances. Une équipe dépêchée de l'Entreprise des transports urbains et suburbains d'Alger (Etusa) est déjà à Jijel pour apporter un "appui technique" en prévision du démarrage effectif de l'entreprise, dont les autobus sont actuellement stationnés dans l'enceinte du port de Boudis. Outre le fait que cette entreprise publique palliera le déficit en transports urbains, sa présence permettra aussi d'apporter un "plus" dans les prestations, certains opérateurs privés "ne s'embarassant guère, selon des citoyens, des règles d'hygiène et de qualité de service".

APS

LAGHOUAT, PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DE DÉVELOPPEMENT 2011

4 stations d'épuration des eaux usées retenues

Quatre projets de stations d'épuration des eaux usées ont été retenues en faveur de la wilaya de Laghouat, ont annoncé les services de la wilaya.

Inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement de 2011 pour une enveloppe globale de 580 millions DA, ces stations seront implantées dans les communes de Guelat Sidi-Sâad, Brida, Tadjemout et le groupement de Bouzertala, dans la commune de Sebguet. Ces stations, qui devront contribuer à la protection de l'environnement et l'exploitation des eaux épurées dans l'irrigation agricole, viennent renforcer les six sta-

tions similaires, d'un financement de 740 millions de Dinars, qui viennent d'être réceptionnées dans les communes de Laghouat, Hadj Mecheri, El-Beida, Sebguet, Bennacer Benchohra et Tadjerouna. Les services de la wilaya font état également de la réception d'une grande station d'épuration des eaux d'assainissement dans la région de Bordj Senouci, d'une capacité de stockage de 49.000 m3 d'eaux traitées susceptibles d'irriguer 900 ha de terres agricoles. Il a été signalé, par ailleurs, le lancement des travaux de réalisation d'une autre station du genre dans la région d'Aflou. Selon la wilaya, le secteur

des Ressources en eau a bénéficié, dans le cadre du programme complémentaire de 2011, d'une série d'opérations, d'un montant global de 550 millions DA, pour le renforcement du réseau d'AEP. De cette enveloppe, un montant de 400 millions de DA est destiné à la réalisation de réservoirs d'eau, à la satisfaction de la population locale. Un montant globale de 2 milliards de DA a aussi été alloué, dans le cadre du même programme, pour la collecte des eaux pluviales et la protection de Oued M'zi, ont indiqué les services de la wilaya de Laghouat.

APS

SOUK AHRAS, COOPÉRATIVE DES CÉRÉALES ET DES LÉGUMES SECS

Autosuffisance en semences

En matière de semences, la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya de Souk-Ahras a atteint l'autosuffisance. En effet plus de 80.000 quintaux ont été distribués jusqu'à ce mois de janvier, a indiqué son directeur.

PAR BOUZIANE MEHDI

« **L**a quantité de semences commercialisée cette année a dépassé de 9% les prévisions des responsables de la CCLS qui tablaient sur 74.000 quintaux, contre 70.420 commercialisés en 2010 », a précisé à l'APS Djamel Aimer. Les semences distribuées durant la présente campagne se répartissent en 53.789 quintaux de blé dur, 20.573 de blé tendre, 5.491 d'orge et 4.570 quintaux d'avoine, en plus de 20.000 quintaux de semences diverses livrées à la fin du mois de décembre dernier aux wilayas environnantes. Selon le même responsable, ce sont 3.246 céréaliculteurs de la wilaya de Souk-Ahras qui ont bénéficié de la livraison de ces semences, dont 349 ont reçu des crédits bancaires Rfig, 58 autres des crédits CCLS dans le cadre de l'intensification et 2.457 fellahs qui ont payé cash les



semences demandées, ajoute l'APS. Dans le cadre des opérations de labours, 60 agriculteurs exploitant en tout 1.200 hectares ont reçu des aides au titre de la location de matériels de la CCLS qui dispose de 90 engins de labours, de semailles et de récoltes. Concernant les engrais, les quantités commercialisées sont de l'ordre de 50.000 quintaux (engrais de fonds) et 51.000 quintaux pour les engrais de couverture. L'année écoulée, la récolte s'était soldée par l'enregistrement de 1,5 million de quintaux, rappelle le directeur, pour faire face aux difficultés de stockage. Deux

centres livraison à Taoura et à M'daourouch d'une capacité de 10.000 quintaux chacun ont été prévus afin de faire face aux difficultés de stockage. La campagne labours-semailles 2011-2012, cible dans la wilaya de Souk-Ahras, 135.000 hectares dont 130.000 traités au début du mois de janvier courant. Ces surfaces se répartissent à raison de 69.000 ha de blé dur, 31.000 ha de blé tendre, 31.000 ha d'orge et 4.000 ha d'avoine, ont précisé de leur côté les services de la direction des services agricoles de cette wilaya.

B. M.

KHENCHELA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

6 millions de litres de lait produits en 2011

Une production de 6 millions de litres de lait a été enregistrée en 2011 dans la wilaya de Khenchela, soit une augmentation d'un million de litres par rapport à l'année précédente, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

Cette production a été obtenue notamment dans les communes de Kais, de Remila, de Baghaï, d'El Hamma, de Metoussa et de Nsigha, devenues ces dernières années un "bassin laitier important" à l'échelle de la wilaya, a précisé le chef du service de la production animale. Ce résultat jugé "très satisfaisant" a aussi pour origine, selon les services agricoles, plusieurs autres facteurs comme la disponibi-

lité des fourrages et l'organisation régulière de campagnes de vaccination du cheptel bovin. Cette performance a également été possible grâce au programme étatique de soutien à cette filière qui a "obtenu l'adhésion, voire l'engouement des agriculteurs de la wilaya qui n'hésitent plus à se convertir dans l'élevage bovin", a ajouté le même responsable.

Le nombre d'éleveurs qui n'atteignait pas les 500 durant la campagne agricole 2009-2010, a en effet été porté à 627 en 2010-2011. Le secteur agricole avait attribué, ces dernières années dans la wilaya de Khenchela, 110 traveuses (machines permettant la traite mécanique), du matériel

pour la distribution du lait, tandis que 52 étables ont fait l'objet d'opérations d'aménagement afin de soutenir et de développer cette production de base.

Le secteur agricole veille à augmenter le nombre d'éleveurs bovins dans la wilaya avec pour objectif de développer à terme le bassin laitier de cette région, notamment dans les zones steppiques de Ouled Archache, d'El Mehmél et de Aïn Touila. La wilaya de Khenchela compte actuellement 16.225 têtes bovines dont 12.000 vaches laitières, selon les services de la DSA.

APS

ANNABA, AGENCE NATIONALE DE GESTION DES MICRO-CRÉDITS

2.096 projets financés en 2011



nationale de gestion des micro-crédits (Angem), soit près du double du nombre de projets créés en 2010, a indiqué le responsable local de cet organisme. Ces projets, parmi lesquels plusieurs sont entrés en phase d'exploitation et de production, vont générer un total de 3.144 emplois

permanents, a affirmé Djamel Djebnoun, ajoutant que 1.557 emplois ont été enregistrés en 2010 dans le cadre du même dispositif. Ce net regain de dynamisme pour le dispositif de l'Angem est dû aux mesures d'encouragement de l'Etat pour la création d'activités productives, à la faveur de l'augmentation du seuil des crédits, qui est passé de 400.000 dinars à un million de dinars pour chaque projet, a souligné le même responsable, révélant dans ce cadre que l'amélioration des taux de financement a permis une diversification des investissements qui se limitaient auparavant à des activités familiales et à des petits métiers manuels. A titre illustratif, les investissements enregistrés durant le premier semestre de l'année écoulée avaient concerné les services, les transports, les

technologies de la communication et l'artisanat, a fait savoir le directeur de l'Angem qui a par ailleurs observé que le dispositif de l'organisme qu'il gère attire "plus de femmes que d'hommes". Pas moins de 1.548 projets de création d'activités professionnelles ont été ainsi initiés en 2011 par des femmes contre 548 par des hommes. Ceci s'explique par la nature des activités lancées, dont 80% concernent l'artisanat (couture, broderie, coiffure, pâtes alimentaires et autres gâteaux traditionnels). Entre 2005 et 2010, un total de 3.218 projets initiés dans le cadre du dispositif de l'Angem ont vu le jour dans la wilaya de Annaba, générant 6.439 emplois, a indiqué M. Djebnoun.

APS

CONSTANTINE

8 nouvelles salles omnisports en chantier

Huit salles omnisports (OMS), de 500 places chacune, sont en construction à Constantine et enregistrent des taux d'avancement encourageants, a indiqué la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). "Deux de ces infrastructures sont en cours de réalisation à Constantine-ville et les six autres sont destinées aux jeunes sportifs des communes de Ain Abid, d'Ouled Rahmoune, de Zighoud Youcef, d'Ibn-Ziad, de Hamma Bouziane et de Didouche Mourad", a précisé à l'APS le DJS, Abdelhamid Daâmach. Un investissement public de 1,36 milliard de dinars a été consenti pour la construction et l'équipement de ces salles dont le taux de réalisation se situe entre 20 et 95%, selon le même responsable. Il a affirmé également que les localités d'Ouled Rahmoune, de Bekira (Hamma-Bouziane), de Messaoud Boudjeriou et d'Ibn Badis disposeront d'ici peu de quatre complexes sportifs de proximité (CSP) qui ont atteint, selon lui, un "taux avancé" de réalisation. D'autres structures dont huit aires de jeux, deux auberges de jeunes, un camp de jeunes, une salle spécialisée et une salle polyvalente, trois piscines dont une olympique sont également prévues pour 2012, a ajouté le DJS.

NAÂMA

1.502 logements ruraux réceptionnés en 2011

Un total de 1.502 logements ruraux ont été réceptionnés en 2011 à travers la wilaya de Naâma, selon la Direction du logement et des équipements publics (Dlep). Ces habitations font partie d'un programme global de 7.800 unités rurales retenues dans le cadre de l'actuel programme de développement quinquennal en faveur des 12 communes de la wilaya de Naâma. La Dlep fait état d'une tranche de 2.500 logements similaires en cours de réalisation, et du lancement prochain d'un autre quota concernant l'habitat rural, totalisant 3.798 aides. 20.750 aides à l'habitat rural ont été accordées entre 2002 et 2011 dans la wilaya de Naâma, dont 11.971 bénéficiaires ont achevé leurs travaux. Les constructions concernant 3.688 aides rurales sont en cours de réalisation, le reste n'ayant pas encore démarré, a signalé la Dlep. La formule de l'habitat rural se taille la part du lion des différents programmes d'habitat retenus dans la wilaya de Naâma, eu égard à l'engouement que suscite cette formule de construction auprès de la population locale. Le Dlep a indiqué, à ce propos, que des lotissements collectifs ont été délimités à travers les communes pour permettre aux bénéficiaires de construire leurs habitations avec l'appui de ces aides.

ORAN

1.210 projets financés par la Cnac

La Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a consacré, en 2011 à Oran, plus de 868 millions de dinars pour le financement de 1.210 projets, a indiqué à l'APS son directeur régional, M. Kaïm. Ce budget est le plus important depuis la mise en oeuvre de ce dispositif en 2004, a affirmé le même responsable, ajoutant que le nombre de postes d'emploi générés par ces projets s'élève à 1.543, soit un cumul de 4.135 postes depuis 2004. Le transport se taille la part du lion parmi les différents secteurs avec 880 projets financés, suivi en seconde position du secteur des services avec 240 dans divers domaines dont la coiffure et la plomberie, puis l'industrie et le BTPH avec respectivement 48 et 25 financements.

Trois projets seulement ont été financés dans le domaine de l'agriculture, résultat d'une clause qui exige au demandeur du prêt bancaire de détenir un acte de propriété de la terre qu'il va cultiver.

APS

SYRIE : NOUVELLES MANIFESTATIONS

L'opposition réclame une saisine de l'ONU

L'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) a appelé vendredi la Ligue arabe à rendre public le rapport de ses observateurs en Syrie et exhorter le Conseil de sécurité de l'ONU à imposer des sanctions sur Damas pour stopper les violences.

Des milliers de manifestants sont descendus dans la rue vendredi en Syrie pour réclamer, notamment, une saisine du Conseil de sécurité de l'ONU après des mois de violences, faisant écho aux groupes d'opposition qui souhaitent que les observateurs arabes passent la main.

Les manifestants ont commencé à défiler à la sortie des mosquées à la mi-journée, appelant à la chute du régime et à la libération des détenus dans les provinces d'Alep (Nord) d'Idleb et Lattaquié (Nord-ouest), à Deraa (Sud) et à Hama (Centre), selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Comme tous les vendredis, les forces du régime étaient déployées en force dans



la plupart des localités pour empêcher ces manifestations. A Idleb, des soldats ont ouvert le feu pour disperser les protestataires, a ajouté l'OSDH.

Plusieurs mouvements d'opposition syriens ont réclamé une saisine de l'ONU, allant dans le sens des demandes occidentales. Le Conseil national syrien (CNS), plus important groupe de l'opposition, a réclamé le transfert du dossier syrien au Conseil de sécurité de l'ONU, et la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne pour protéger les civils des "crimes" du régime. Sur leur page Facebook "The Syrian Revolution 2011", des militants ont à nouveau réclamé une "internationalisation" de la crise, en allusion à une intervention de l'ONU, après une demande similaire d'ONG arabes ayant jugé inefficace la mission des observateurs envoyés par la Ligue arabe. Malgré leur présence sur le terrain depuis le 26 décembre, la répression n'a pas connu de répit. Des centaines de personnes ont été tuées depuis cette date selon l'opposition et l'ONU.

Le chef des observateurs arabes, Mohammed Ahmed Moustapha al-Dabi, doit présenter dimanche au Caire un rap-

port sur la base duquel l'organisation décidera de la suite de la mission.

Les observateurs ont été déployés en Syrie après l'accord donné par le régime à un protocole régissant leur mission, qui prévoit un arrêt des violences, le retrait des chars des villes et le déplacement libre des médias étrangers. Mais aucune de ces trois clauses n'a été respectée. L'Organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) a appelé la Ligue arabe à "travailler avec le Conseil de sécurité pour imposer un embargo à la Syrie sur les armes et des sanctions contre les individus responsables de graves violations". HRW a également poussé la Ligue à faire paraître de façon publique l'intégralité du rapport final de sa mission d'observation en Syrie. La France "ne se taira pas devant le scandale syrien" et ne peut accepter "la répression féroce" de la contestation par le régime du président Bachar el-Assad, "qui conduit tout droit le pays au chaos", a affirmé vendredi Nicolas Sarkozy lors de ses vœux aux ambassadeurs. "La Ligue arabe s'est engagée dans une action courageuse, elle doit la poursuivre", a estimé le président français Nicolas Sarkozy, appe-

lant le Conseil de sécurité à lui "apporter son concours".

Le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, a écarté l'idée du Qatar d'envoyer des troupes arabes en Syrie, indiquant que "dans le contexte régional actuel, nous ne travaillons pas à un tel scénario".

Le rejet français rejoint la position russe. Mercredi, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, avait affirmé que son pays s'opposait à l'éventuel envoi de troupes étrangères en Syrie.

La France et la Russie sont à couteaux tirés au Conseil de sécurité de l'ONU. Depuis des mois, Paris réclame que le Conseil condamne la répression en Syrie, mais Moscou s'y oppose en menaçant de mettre son veto à une résolution.

Jeudi, Damas a reconnu que les sanctions économiques prises par l'Union européenne et les Etats-Unis avaient entraîné des pertes de plus de deux milliards de dollars pour son secteur pétrolier, en raison de l'impossibilité d'exporter.

Les manifestations de vendredi étaient également placées sous le thème de la libération des "détenus de la révolution", au nombre de 60.000 selon des militants.

Washington n'exclut pas la fermeture de son ambassade

Les Etats-Unis n'excluent pas de fermer leur ambassade en Syrie «en raison de la dégradation de la sécurité dans le pays», a indiqué vendredi un responsable américain. "Nous envisageons de fermer l'ambassade en raison de la dégradation de la sécurité en Syrie et du fait que nous nous inquiétons de plus en plus pour la sécurité de notre personnel sur place", a indiqué un responsable du département d'Etat, ajoutant «qu'aucune décision finale n'avait été prise». Il a estimé que le «niveau de sécurité dans son ensemble se détériore.»

R. I./ Agences

NIGERIA

Huit morts dans des violences dans le Nord

Une série d'attentats et fusillades ciblant la police et l'immigration à Kano, deuxième ville du Nigeria, ont fait au moins huit morts vendredi dernier, ont rapporté des témoins et la police. Au moins sept personnes, dont un journaliste nigérian, plus un kamikaze, ont trouvé la mort dans les attentats et fusillades vendredi qui ont plongé en début de soirée la principale ville du nord du Nigeria dans le chaos, ont précisé les mêmes sources. La police nigériane a confirmé dans la soirée qu'une "attaque coordonnée" avait visé huit sites à Kano, dont le QG régional de la police, un bureau des services de renseignement, plusieurs commissariats et deux antennes de l'immigration. Un couvre-feu a été instauré dans l'Etat de Kano, dont la ville du même nom est la capitale.

NATIONS UNIES

Rencontre entre les dirigeants chypriotes grec et turc à New York

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a annoncé vendredi qu'il participera à une rencontre sur la réunification de Chypre entre le président chypriote grec, Dimitris Christofias, et son homologue chypriote turc, Dervis Eroglu, les 23 et 24 janvier à Greentree, Long Island, près de New York. Ban Ki-moon espère "des avancées concrètes" lors de ces pourparlers entre dirigeants chypriotes grec et turc, a déclaré un porte-parole de l'ONU dans un communiqué. "Les Nations unies apportent tout le soutien possible à ces négociations menées par les Chypriotes. Le secrétaire général espère une réunion productive et des avancées concrètes", a ajouté le porte-parole.

APS

YÉMEN, LOI SUR L'IMMUNITÉ AU PRÉSIDENT SALEH

Des milliers de personnes manifestent contre le projet

Des milliers de Yéménites ont manifesté vendredi dans plusieurs villes du pays pour protester contre le projet de loi prévoyant l'immunité au président Ali Abdallah Salah et à ses collaborateurs, ont rapporté des médias. "Nous ne reconnaissons par l'initiative du Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui prévoit le transfert des pouvoirs et personne ne peut nous empêcher d'atteindre nos objectifs", a déclaré Abdullah al-Bani, membre de la coalition de l'opposition, dans un discours devant des milliers de manifestants réunis sur une place dans l'ouest de la capitale Sanaa. "Nous rejetons le projet de loi sur l'immunité et son amendement pour M. Saleh et ses conseillers, car un des objectifs premiers de notre mouvement de protestation est de traduire ces criminels en justice et de les juger pour leur implication dans le meurtre de manifestants", a-t-



il ajouté. Des rassemblements similaires ont été également organisés dans d'autres grandes villes de provinces, dont Taïz, Aden, Al-Bayda, Hajja, Al-Hodayda, Dhamar et Hadramout, selon les médias, citant des témoins. Le gouvernement yéménite doit présenter samedi au Parlement le projet de loi qui stipulait

dans sa version initiale, soumise le 8 janvier, que M. Saleh et ses proches "ayant travaillé avec lui dans tous les secteurs — civil, gouvernemental et militaire— bénéficient d'une immunité empêchant toute poursuite judiciaire". Le projet initial avait été élaboré sur la base d'un accord sur une transition politique conclu le 23 novembre à Ryadh et prévoyant le départ de M. Saleh du pouvoir en échange de l'immunité pour lui-même et ses proches. Mais le texte a été vivement contesté par les jeunes protestataires qui réclament la comparution en justice du chef de l'Etat et de ses collaborateurs pour la "répression" de leur mouvement de contestation, qui a fait des centaines de morts depuis janvier 2011. L'accord de Ryadh prévoit le départ de M. Saleh du pouvoir au terme d'une présidentielle anticipée, prévue le 21 février.

APS



SAMSUNG

UN NOUVEL ÉCRAN LCD TRANSPARENT DE 46 POUCES

Page 12

Samsung Electronics a annoncé dernièrement sa volonté d'étendre le marché des écrans transparents avec la production d'un écran LCD transparent de 46 pouces, à partir de ce mois de janvier.

TEST DU SAMSUNG GALAXY S II



Soignez votre image de marque !

Page 14

● SONY

**Xperia Ion
comme
nouveau**

● LE SMARTPHONE LE PLUS
MINCE AU MONDE DÉVOILÉ
À LAS VEGAS

**Un téléphone
mobile by
Huawei**

● TROIS ANS APRÈS LE LITIGE
COMMERCIAL QUI L'OPPOSE À AT

**La justice
arrête
les dettes
de l'EPPAD
à 2.2 milliards
de dinars**



Page 13



SAMSUNG

Un nouvel écran LCD transparent de 46 pouces

Samsung Electronics a annoncé dernièrement sa volonté d'étendre le marché des écrans transparents avec la production d'un écran LCD transparent de 46 pouces, à partir de ce mois de janvier.



L'écran LCD transparent de 46 pouces de Samsung offre un taux de contraste de 4,500:1 avec une résolution (1,366x768) HD et une palette de couleurs de 70%, souligne un communiqué parvenu à notre rédaction. Pour son originalité et sa performance, ce produit a même été récompensé au CES 2012 Innovation Award. En effet,

ce nouvel écran LCD de la firme sud-coréenne offre une grande variété d'applications d'affichage telles que l'exposition des produits, les portes de congélateurs commerciaux, les quais des stations de métro en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. En outre, il sera utilisé dans d'autres applications y compris les tableaux électroniques, les fenêtres d'informations, les équipements médicaux, la signalisation électronique

et les appareils mobiles.

A cette occasion, M. Younghwan Park, vice-président de LCD Marketing chez Samsung Electronics, déclare : « Les panneaux transparents, une application passionnante de la nouvelle génération d'écrans, ont un potentiel illimité de changer nos habitudes télévisuelles au cours des prochaines années. En tant qu'un ardent défenseur du marché des écrans transparents, Samsung prévoit de développer cette technologie en un nouveau relais de croissance pour notre division LCD. »

A noter, enfin, qu'une étude a affirmé que le marché des écrans trans-



EN VERTU DU PROTOCOLE D'ACCORD SIGNÉ ENTRE L'ALGÉRIE ET VIMPELCOM

Le data-room de Djazzy ouvert

L'une des conditions de l'Etat algérien dans le dossier Djazzy a été satisfaite. En effet, le ministre des Finances, Karim Djoudi, a déclaré, selon l'APS, que le data room de l'opérateur de téléphonie mobile Djazzy a été ouvert. S'exprimant à la presse au cours d'une séance plénière au Conseil de la Nation (Sénat), M. Djoudi a précisé que « le data-room a été finalement ouvert en vertu d'un protocole d'accord conclu fin décembre dernier avec le russe Vimpelcom, propriétaire majoritaire d'OTA ». Il a toutefois indiqué que « l'évaluation de Djazzy, confiée au cabinet d'affaires international Shearman and Sterling LLP- France, devrait donc être achevée dans les plus brèves échéances, qui interviendra durant le trimestre en cours ».

Selon lui, l'ouverture du data-room permet à l'Etat algérien d'accéder aux informations confidentielles de Djazzy et, donc, de faire son évaluation financière. Interrogé sur le contenu de l'accord signé entre l'Algérie et le groupe Vimpelcom, M. Djoudi a affirmé qu'aucune partie n'a le droit à présent de divulguer le contenu de cet accord. « Personne aujourd'hui ne peut dire quelle est la valeur de Djazzy », a-t-il encore précisé. Il a appelé, à cet effet, les journalistes à faire preuve de patience et d'attendre la fin de l'évaluation. Il est à rappeler que l'Etat algérien a annoncé récemment que Vimpelcom avait accepté de lui céder la majorité du capital (51%) de l'opérateur téléphonique Djazzy.

SONY

Xperia Ion comme nouveauté

Contre toute attente, Sony n'a pas attendu le changement officiel de son nom suite aux rachats par Sony des parts d'Ericsson et a présenté dernièrement son premier téléphone mobile portant le nom seul de la société japonaise.



En effet, Sony vole à présent de ses propres ailes. La preuve, il a dévoilé au cours du Salon CES 2012, qui a eu lieu à Las Vegas, son tout nouveau Sony Xperia Ion, premier Smartphone dual-core de la marque.

Pour les spécificités de ce nouveau Smartphone, le Sony Xperia Ion

embarquera un écran Reality Display de 4,55" d'une résolution HD de 1280 x 720 pixels, un processeur Qualcomm Snapdragon S3 MSM8260 dual-core cadencé à 1,5 Ghz.

Aussi, le tout nouveau téléphone de Sony est doté d'une puce graphique Adreno 220, 1 Go de RAM et 16 Go de mémoire interne et tourne sous

Android. Côté multimédia, on notera la présence d'un capteur retro-éclairé Exmor R de 12 Mégapixels, d'une capacité d'enregistrement vidéo de 1080p et d'une caméra frontale de 1,3 Mégapixels, filmant en 720p. Pour la connectivité, le Sony Xperia Ion possèdera une sortie HDMI, le WIFI, le Bluetooth et la 4G, ainsi qu'un GPS et le support NFC. Quant à son

autonomie, elle est de 1.900 mAh.

Et ce n'est pas tout, puisque Sony ne compte pas s'arrêter là et réserve beaucoup d'autres surprises. Il compte à l'occasion du Mobile World Congress (MWC 2012) présenter le Sony Nypion, un nouveau smartphone Android doté d'un écran White Magic.

LE SMARTPHONE LE PLUS MINCE AU MONDE DÉVOILÉ À LAS VEGAS

Un téléphone mobile by Huawei



Le salon CES (le Consumer Electronics Show) qui s'est tenu la semaine dernière à Las Vegas était l'occasion pour de nombreux fabricants mobiles de dévoiler au grand public leur nouveauté en la matière. Et l'équipementier chinois, Huawei n'était pas en reste de cet évènement grandiose. En effet, Huawei a présenté un nouveau smartphone baptisé : Ascend P1S, un terminal qui se veut être « le plus fin au monde ». Selon la firme chinoise, ce smartphone multifonctions, affiche seulement 6,68 mm d'épaisseur, contre les 9,3 mm de l'iPhone 4S, à titre d'exemple. Outre cette particularité, Huawei Ascend P1S affiche des spécifications intéressantes, notamment Android OS, un écran tactile de 10,9 cm ou encore des capteurs vidéo au recto et au verso de l'appareil. A travers cette nouveauté, le fabricant chinois vise à concurrencer les leaders mondiaux tels que Blackberry, Apple ou encore le sud-coréen Samsung qui est arrivé à se tisser une place parmi les plus grands constructeurs mondiaux des smartphones ! Enfin, concernant la date de commercialisation de ce smartphone, la firme chinoise n'a donné aucun détail.

TROIS ANS APRÈS LE LITIGE COMMERCIAL QUI L'OPPOSE À AT

La justice arrête les dettes de l'EEPAD à 2,2 milliards de dinars

Le dossier Algérie Télécom-Eepad refait surface. Dans un entretien accordé au quotidien électronique *Maghreb Emergent*, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC), Moussa Benhamadi, réaffirme la volonté de l'Etat de préserver le provider Internet privé EEPAD.

S'exprimant sur le litige commercial qui

oppose le groupe Algérie Télécom à Eepad depuis 2008, M. Benhamadi a dévoilé que la justice a fixé le 26 décembre 2011 à 2,2 milliards de dinars TTC, le montant des impayés que doit l'opérateur privé à Algérie Télécom.

L'opérateur historique, rappelons-le, a longtemps réclamé au fournisseur d'accès à Internet privé 3,8 milliards de dinars, soit une différence de 1,6 milliards de dinars. Intervenant à

ce sujet, Nouar Harzallah, P-DG de l'EEPAD, a estimé que les deux parties devraient trouver une solution à l'« amiable ». Mieux encore, M. Harzallah remet sur le tapis l'éventuel rachat de l'EEPAD par Algérie Télécom. Selon lui, c'est la meilleure solution qui pourra mettre un terme à ce conflit qui, a-t-il dit, a duré trop longtemps.





TEST DU SAMSUNG GALAXY S II

Soignez votre image de marque !

A peine deux mois après son lancement sur le marché algérien, Samsung Galaxy S II récolte déjà un franc succès, notamment auprès des jeunes et des professionnels. Derrière sa finesse, se cache un monstre technologique. D'ailleurs, ce smartphone a été désigné comme meilleur terminal intelligent pour l'année 2011. Mais qu'offre-t-il de si particulier pour susciter autant d'intérêt ?



De l'extérieur, Samsung Galaxy S II est connu comme étant l'un des Smartphones les plus fins au monde, mais aussi le plus léger (117 g). Il se distingue également par son design élégant. Disponible en Algérie en deux colories pour le moment, noir et blanc, le dernier de la gamme Galaxy est très présentable et offre une "image de marque" recherchée notamment auprès des professionnels et chefs d'entreprises.

Côté puissance et sobriété, le Galaxy S II est équipé d'une unité centrale double Samsung Exynos, des connexions HSUPA 5.7 MBPS et Bluetooth 3.0+HS.

Priorité est, donc, donnée à la vitesse et à la puissance. Grâce au processeur Dual Core, les sites internet sont chargés jusqu'à 30 fois plus rapidement que sur des systèmes single Core. L'écran Super AMOLED Plus d'une limpide netteté mesure 4.27 pouces, soit 14% de plus que celui du Galaxy S, est 18% moins énergivore.

Loisirs et distraction

Malgré tous ses avantages, c'est la partie loisirs et interactivité qui fait du Galaxy S II un smartphone apprécié et désiré par de nombreux utilisateurs. Parfaitement en phase avec le concept Smart Living de Samsung, le Galaxy S II est équipé des

Samsung Hubs qui offrent un accès direct à la musique, aux jeux, aux livres, aux magazines et aux services de réseaux sociaux.

Grâce à Social Hub Premium, vous pouvez conserver la liste de contact si vous le souhaitez. D'ailleurs, l'historique des communications et des mises à jour des contacts sur les sites de réseaux sociaux est affiché à l'écran. La liste des contacts permet de communiquer directement par e-mail, par SMS ou via les réseaux sociaux, sans oublier le téléphone... La liste de contact du Samsung Galaxy S II devient, donc, la plateforme par excellence de votre vie sociale.

Pour les amateurs de lecture, le Samsung Galaxy S II peut compter sur une vaste bibliothèque comprenant livres, magazines et journaux, tous accessibles via l'écran 4.27 pouces. Les derniers accords de partenariat conclus par Samsung permettent au Readers Hub de mettre à votre disposition plus de 2.2 millions de livres, 2.000 journaux en 49 langues et 2.300 magazines populaires en 22 langues.

Quant au Game Hub, il permet de télécharger facilement une multitude de jeux mobiles. En effet, le capteur gyroscopique à trois dimensions de Samsung ouvre d'innombrables possibilités de jeux. Vous avez la possibilité de tester les jeux gratuitement et de télécharger les meilleurs titres auprès de partenaires tels que Gameloft. Vous pouvez également défier vos amis sur les jeux de réseaux sociaux de Mobage.

Aussi, le Galaxy S II devient votre juke-box personnel, disposant d'un accès à plus de 12 millions de plages proposées par 7 Digital. Vous pouvez chercher des artistes, recevoir des recommandations de morceaux correspondant à vos goûts musicaux, écouter gratuitement des extraits de 30 à 60 secondes et découvrir de nouveaux groupes musicaux.

Partage de contenu

En outre, le partage de contenu est tellement facile qu'il devient pour vous un vrai jeu d'enfant. Les images prises, à titre d'exemple, par la caméra 8 MP haute qualité enregistrées et rediffusées en 1080p, se partagent aisément via votre téléviseur, votre ordinateur portable ou d'autres équipements grâce à la technologie brevetée AllShare.

Samsung a, par ailleurs, équipé le Galaxy S II de la fonctionnalité Kies Air, grâce à laquelle vous pouvez gérer le contenu de votre smartphone au départ de votre PC via une connexion locale sans fil Wi-Fi. Vous pourrez, par exemple, télécharger les photos que vous aurez réalisées avec la caméra intégrée, écouter de la musique ou encore consulter des appels manqués. La fonction Wi-Fi direct connecte le Galaxy S II aux ordinateurs et aux imprimantes sans fil, sans la nécessité d'un port d'accès Wireless.

Ce petit bijou est disponible depuis deux mois déjà sur le marché algérien au prix de 62.700 DA dans tous les points de vente de Samsung et chez son distributeur officiel Timecom. N'hésitez pas, donc, à vous faire plaisir et à vous offrir un Galaxy S II.



GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Regards croisés de Bernard Zimmerman et Laszlo Nagy

L'écrivain français et ancien enseignant Bernard Zimmerman et l'historien hongrois Laszlo Nagy ont croisé leurs regards jeudi soir lors d'une table ronde organisée au Centre culturel algérien (CCA) à Paris pour aborder des pages de la guerre de Libération nationale à travers leurs écrits sur ce sujet.

Bernard Zimmerman, natif d'Oran a, à cette occasion, présenté au public du CCA son dernier ouvrage intitulé *Une amitié algérienne* paru aux éditions L'Harmattan qui retrace l'histoire d'une période précise de l'histoire de la guerre d'Algérie (1961-1962) où le pays sous occupation française était en proie aux tueries de l'OAS.

A travers un récit sur l'histoire coloniale, l'auteur instituteur en Algérie qu'il quitta en 1966, retrace une amitié entre un jeune instituteur français et son collègue algérien. Cette amitié se noue entre deux hommes rapprochés par leur désir de justice et leur volonté de résister aux affres de l'occupation coloniale et de ses tueries.

"J'ai choisi la forme du roman en faisant parler l'instituteur algérien sinon, il y a beaucoup de choses que je n'aurais pas dû dire. Ce récit est l'histoire d'une prise de



conscience qui n'a pas commencé en 1961, mais en 1958 en vérité", a confié l'auteur.

"Ce que je voulais aussi essayer de faire passer à travers ce roman, c'est dire qu'il y a une page d'histoire qui n'est pas écrite encore et que les historiens français en particulier n'ont pas osé aborder. C'est celle de la mémoire franco-française à apaiser sans oublier les relations franco-algériennes", a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'historien hongrois, qui a consacré nombre de ses ouvrages à la guerre de libération nationale, a expliqué qu'au

début en Hongrie, vers les années 70 ce n'était pas chose aisée de faire des recherches sur l'histoire de la guerre d'Algérie dans la mesure où il n'était pas possible d'accéder aux sources et aux archives ou encore d'obtenir une bourse pour engager des travaux de recherche en France.

"Par contre, depuis une dizaine d'années, les étudiants et les doctorants qui préparent des thèses sur l'Algérie et d'autres pays arabes, ont plus de facilités pour mener leurs travaux", a expliqué

l'historien Laszlo Nagy Laszlo Nagy a également révélé que ce qui l'a poussé à s'intéresser à l'Algérie et à son histoire, est le fait qu'à l'époque où l'Algérie était en guerre, lui était un jeune lycéen et "les journaux du monde entier consacraient leur Une à la guerre qui faisait rage dans ce pays".

"C'est ainsi que j'ai commencé à m'intéresser à cette question et à réunir la documentation nécessaire pour m'informer sur ce sujet" a-t-il indiqué, ajoutant qu'après la chute du mur de Berlin en 1989, "nous avions en Hongrie, un accès libre aux archives et c'est ainsi que j'ai pu découvrir des documents très intéressants tant hongrois que soviétiques sur la guerre d'Algérie et les pays socialistes qui m'ont beaucoup aidé à avancer dans mes travaux de recherche". "Ma curiosité de jeune s'est transformée en attitude scientifique pendant mes années universitaires. J'ai fait ensuite beaucoup de déplacements plus tard en France et en Algérie pour le cadre d'échange universitaires pour m'informer davantage sur cette question", a-t-il dit.

Le docteur Nagy Laszlo est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Szeged (Hongrie) et auteur entre autres de *La naissance et le développement du mouvement de libération nationale en Algérie 1919-1947*, *La guerre d'Algérie 1954-1962*, *Ferhat Abbas et le pouvoir colonial* et *Opinion publique en Hongrie et la guerre de libération nationale du peuple algérien*.

APS

CAPITALE DE LA CULTURE EUROPÉENNE

Cinq cents projets pour Marseille 2013

À un an du lancement de l'événement Marseille-Provence capitale européenne de la culture, l'association organisatrice a présenté son avant-programme, jeudi 19 janvier, à quelque 2.000 élus, artistes, acteurs économiques et culturels des 75 communes associées dans le projet. Objet d'attentes très fortes, cible de critiques parfois féroces, l'annonce de cette programmation et l'avant-goût qui en a été donné marquent la fin des crispations. Dominique Bluzet, directeur d'un pôle de trois théâtres à Marseille et à Aix-en-Provence, résume la nouvelle étape : «Il y a eu un temps politique, un temps économique. C'est maintenant le temps des artistes. On est au pied du mur, face au défi.»

Cinq cents projets construiront toute l'année 2013 un récit intitulé *Le Partage des midis*, avec la Méditerranée comme fil rouge. 80 expositions sont programmées dans des musées en construction ou en cours de rénovation à Marseille, Arles, Martigues... Hugues Parant, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, garantit que l'ensemble des bâtiments seront prêts à l'heure'.

Le grand atelier du Midi s'annonce comme l'événement phare de l'été 2013. Coproduite avec la Réunion des musées nationaux, l'exposition présentera 240 oeuvres sur deux sites : de Van Gogh à Bonnard, au palais Longchamp entièrement restauré à Marseille, et de Cézanne à Matisse au Musée Granet d'Aix-en-



Provence, agrandi pour l'occasion.

Au rang des grands événements festifs, Transhumance, une création du Théâtre du centaure, verra converger dans la plaine de la Crau, un écosystème semi-steppique unique en Europe, des milliers d'ovins,

chevaux, attelages et marcheurs. Ces caravansérails venus de Camargue, du Maroc et d'Italie rejoindront Marseille à la Pentecôte, pour faire entrer l'animalité dans l'urbanité.

R. C.

DIVA DE LA SOUL

Etta James

s'en est allée

La légendaire chanteuse de blues, soul et jazz Etta James est décédée vendredi à l'âge de 73 ans dans un hôpital de Riverside (Californie) des suites d'une leucémie. De son vrai nom Jamesetta Hawkins, elle avait remporté au cours de sa carrière six Grammy Awards et dix-sept Blues Music Awards.

Née le 25 janvier 1938 à Los Angeles, la chanteuse américaine, considérée comme l'une des plus belles voix de la musique noire, sera révélée au monde par le hit *At Last* en 1961. Ce titre, écrit par Mack Gordon et Harry Warren vingt ans plus tôt, fut d'abord popularisé par Glenn Miller, puis Nat King Cole, avant d'être repris avec un énorme succès par Etta James. Devenu un classique, le tube a été interprété par Beyoncé en 2009 pour le bal d'investiture du président Barack Obama. Rendue populaire grâce à des chansons comme *The Wallflower* ou *Good Rockin' Daddy*, Etta James a toujours navigué grâce à sa voix à la fois rauque et chaude qui pique l'âme, du blues à la soul et du rhythm'n'blues au rock avec une aisance prodigieuse. Malgré une vie en dents de scie - enfance tumultueuse, une mère adolescente (14 ans), un père inconnu, diverses trahisons amoureuses, addiction aux drogues -, elle a su dépasser ses souffrances dans sa façon de chanter. A 74 ans son rêve est fini.

PNEUMONIE

Grave affection infectieuse du poumon

La pneumonie est une maladie infectieuse, la plupart du temps virale ou bactérienne, qui s'attaque aux poumons.

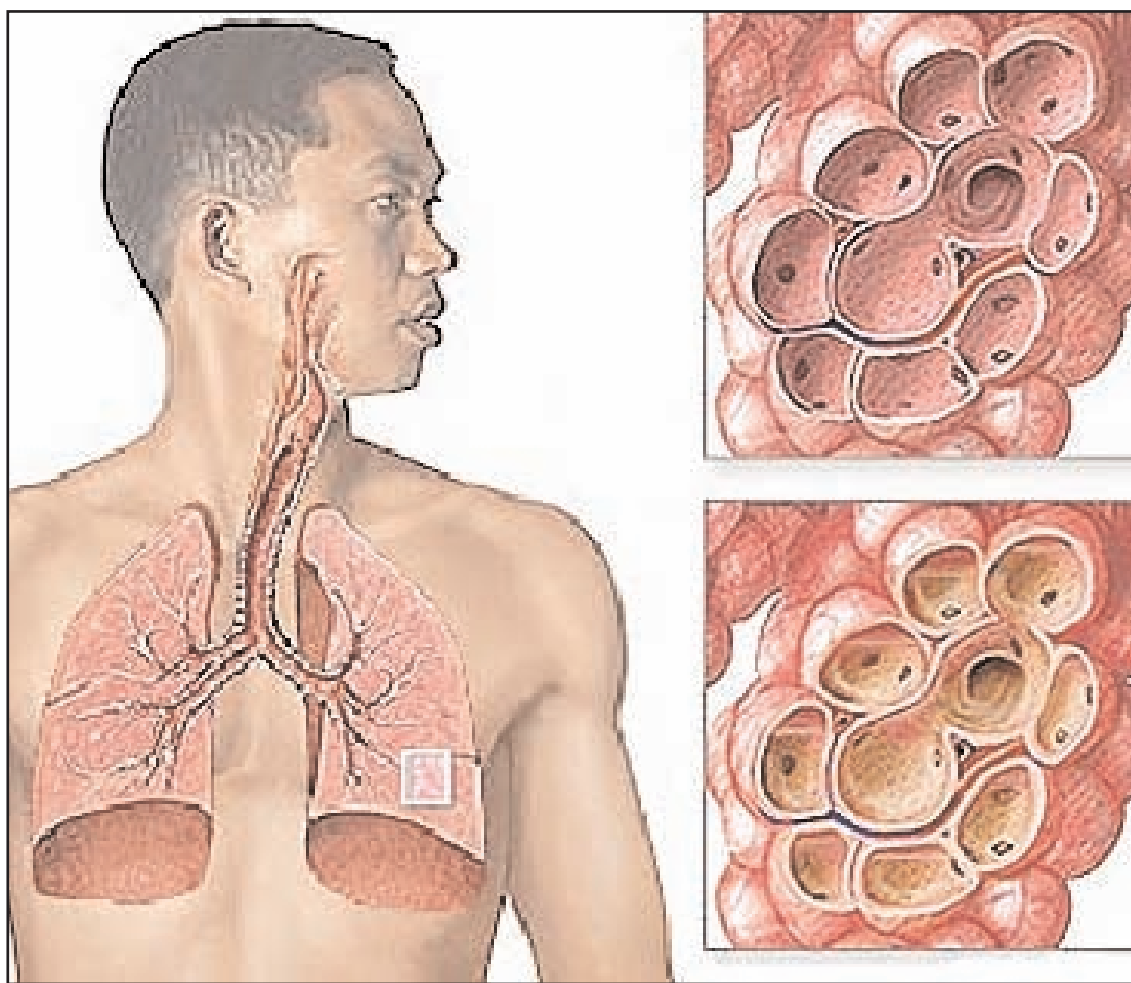
Il s'agit d'une maladie potentiellement grave qui peut se développer chez n'importe quel individu. Toutefois la pneumonie est plus dangereuse, surtout si la maladie est mal soignée, chez les personnes fragiles comme les petits enfants, les personnes âgées ou encore celles qui souffrent de diabète ou de maladies pulmonaires ou cardiaques chroniques.

Le nombre de cas de pneumonie est plus élevé en hiver et se manifeste davantage chez les fumeurs. Il faut aussi savoir que la pneumonie est l'une des principales causes de mortalité infantile, 1,6 million d'enfants meurent à travers le monde à cause d'une pneumonie. Les principaux symptômes de la pneumonie sont la toux, une respiration rapide, de la fièvre, une douleur au niveau du thorax et de la fatigue. Le diagnostic est principalement réalisé grâce à des examens cliniques, une observation des symptômes ainsi qu'une radio aux rayons-X du thorax. Parfois d'autres examens sont effectués par le médecin. Le traitement va dépendre de la cause de la pneumonie. Si la pneumonie est provoquée par une bactérie, le traitement

reposera sur des antibiotiques. Relevons qu'en cas d'antibiothérapie il est important de bien suivre les recommandations du médecin, même si vous vous sentez mieux il est important de terminer le traitement antibiotique prescrit par le médecin. Si la pneumonie est causée par un virus, il s'agira de traiter les symptômes en abaissant la fièvre par exemple avec du paracétamol ou de l'ibuprofène par exemple. Pour prévenir la pneumonie voici quelques bons conseils: bien se laver les mains, éviter le contact avec les personnes infectées ou encore arrêter de fumer. Surtout un point important au niveau de la prévention est la vaccination contre le pneumocoque et la grippe (une cause indirecte importante de pneumonie). La pneumonie est une maladie infectieuse des poumons provoquée le plus souvent par une bactérie mais aussi par des virus et parfois par des champignons.

En cas de pneumonie, les alvéoles se remplissent de pus et de liquide, ce qui rend la respiration douloureuse et limite l'absorption d'oxygène.

La pneumonie se développe surtout chez des personnes âgées ou très jeunes. Cette maladie peut s'avérer redoutable chez ces patients fragiles (au niveau immunologique) et pour ces sujets un traitement en milieu hospitalier est la plupart du temps nécessaire. Chez une personne normale une pneumonie peut se soigner à la maison et la maladie dure en général de deux à trois semaines. La contamination de la pneumonie peut se faire dans divers endroits publics comme les écoles, les hôpitaux ou sur la place de travail... Comme toujours pour les maladies infectieuses des mesures de prévention comme bien se laver les mains ou mettre la main devant la bouche avant d'éternuer ou tousser s'avère très recommandable.



peuvent être nombreuses et aboutir, dans certains cas, à un décès. D'où l'intérêt de prendre cette maladie infectieuse très au sérieux, en particulier chez les personnes fragiles (jeunes enfants, personnes âgées, sidéens,...).

Voici quelques complications de la pneumonie : septicémie (infection du sang), abcès du poumon, liquide entre le poumon et la poitrine (épanchement pleural), méningite, infections du cœur et des tissus environnants,...

Vaccins

Il existe des vaccins contre certaines bactéries qui provoquent la pneumonie comme :

- Vaccin contre le Hib (Haemophilus influenzae b), une cause majeure de pneumonie.

- Vaccin contre le pneumocoque. Ce vaccin est en général conseillé chez les enfants et chez les personnes de plus de 65 ans.

- Phytothérapie pneumonie. La pneumonie étant une maladie potentiellement grave il est déconseillé de soigner

cette maladie exclusivement par la phytothérapie (surtout si c'est une pneumonie bactérienne, il faudra dans ce cas utiliser des antibiotiques).

Toutefois certaines plantes médicinales peuvent aider et compléter le traitement, notamment lors de toux, voici quelques plantes expectorantes intéressantes :

Bouillon blanc, plante à action expectorante, principalement en vente sous forme de tisane.

Bourgeons de sapin, une plante à action expectorante en vente sous forme de sirops ou de bonbons.

Eucalyptus, une plante principalement en vente sous forme de tisane, goutte, sirop ou huile essentielle.

Lierre, une plante expectorante, en vente sous forme de médicament prêt à l'emploi (ne pas se faire soi-même un remède à base de cette plante !)

Pulmonaire, une plante à action expectorante et émolliente utile lors de toux, principalement en

Thym, une plante à forte action désinfectante, principalement en vente sous forme de tisane, sirop contre la toux ou en huile essentielle.

Bons conseils

- Comme pour toutes les maladies infectieuses il est fortement conseillé de se reposer. En effet le corps a besoin de beaucoup d'énergie pour lutter contre les agents infectieux et le repos s'avère ainsi être une excellente thérapie pour le laisser « travailler ».

- Boire exerce également un effet très favorable, particulièrement si la pneumonie est virale, car le fait de beaucoup boire offre une importante dilution du virus et favorise son élimination.

- Eviter de fumer.

Statistiques pneumonie

Voici quelques données épidémiologiques et chiffrées communiquées par l'OMS (août 2009 + novembre 2010, ATS) sur la pneumonie :

C'est la première cause de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans dans le monde

On estime que 1,5 million d'enfants meurent chaque année de pneumonie, soit plus que du sida, du paludisme et de la rougeole réunis. Ces décès sont surtout enregistrés dans les pays en développement. Le plus grand nombre de décès à cause de la pneumonie sont recensés en Inde, puis au Nigéria, en République démocratique du Congo (RDC), au Pakistan et en Afghanistan. Chaque année dans le monde, il y a environ 155 millions de cas de pneumonie de l'enfant.

Certains facteurs peuvent aggraver et favoriser le développement d'une pneumonie, car l'entrée des agents dans les poumons devient facilitée, c'est le cas si vous souffrez :

- > D'une grippe (y compris la grippe A ou grippe porcine)
- > D'un refroidissement
- > D'une bronchite
- > De rougeole
- > D'asthme
- > D'une maladie cardiaque
- > Le sida (en particulier chez les enfants de moins de 6 mois, suite à une infection par le champignon Pneumocystis jiroveci (PJP))
- > D'un cancer (ex-cancer du poumon)
- > De diabète

De plus on estime qu'en hiver le nombre de cas de pneumonie augmente de 30%.

Transmission

de la pneumonie

La pneumonie se transmet en général par l'air qu'on respire et par le contact avec des personnes malades, par exemple à l'hôpital. On sait que les cas de transmission de pneumonie à l'hôpital sont en général plus agressifs et résistants au traitement par des antibiotiques

Symptômes pneumonie

Les symptômes d'une pneumonie peuvent être les suivants :

- > Une toux (grasse) importante. Cette toux est souvent associée à un mucus vert, brun ou couleur sang qui sort depuis les poumons (on sent que cela vient d'au fond des bronches)

- > Une fièvre élevée (39-40°C) avec des frissons

- > Une respiration rapide et difficile ainsi qu'une respiration sifflante (plus courantes dans les pneumonies virales)

- > De la fatigue
- > Des douleurs dans la poitrine et au thorax (qui augmente à l'inspiration)

- > Des troubles gastro-intestinaux : diarrhée, nausées, vomissements,...

- > Une confusion ou un délire (surtout chez des sujets âgés)

- > Anorexie (chez les enfants en particulier)

Remarques sur les symptômes

- Lors de pneumonie bactérienne les symptômes apparaissent très rapidement, par contre lors de pneumonie virale les symptômes mettent plus de temps à se manifester et peuvent être plus nombreux que pour une pneumonie bactérienne.

Les dangers

Les complications de la pneumonie

HANDBALL- CAN 2012

Objectif atteint pour les Algériens

La sélection algérienne de handball messieurs a clôturé la 20e édition du championnat d'Afrique à la deuxième place au classement général. Les Verts s'inclinent finale face à une coriace équipe de la Tunisie qui vient d'ajouter un 9e trophée continental à son palmarès.

PAR MOURAD SALHI

L'équipe nationale, qui reste sur six titres dont le dernier remonte à l'édition de 1996 qui s'est déroulée à Cotonou au Bénin face à ce même adversaire tunisien, a terminé cette édition sur une bonne note avec à la clé une honorable seconde place synonyme d'une qualification à la prochaine Coupe du monde en Espagne 2013. 16 ans plus tard, les joueurs de l'entraîneur national, Salah Boucekriou, n'ont pas pu renouer avec la consécration face à un adversaire plus expérimenté.

L'Algérie qui a pris part à cette édition du Maroc avec une équipe jeune dont 7 joueurs n'ont que 25 ans et c'est leur 1er championnat d'Afrique.

Une chose est sûre, l'absence de certains joueurs en raison de blessures a pesé lourd sur l'équipe algérienne, mais c'était



une occasion pour certains d'autres qui ont donné beaucoup de plaisir à les voir et qui rassurent. Avec l'apparition sur le parquet du grand Berkous, Laban, Chahbour, Boultif et autres, le coach national, a pu tirer son bilan tel qu'il l'espérait. Lui qui a fixé le titre de cette édition comme principal objectif, est passé près de son objec-

tif. Les handballeurs algériens auraient pu remporter ce trophée si ce n'est cette programmation catastrophique à quoi s'ajoute également un arbitrage vicieux.

Les Verts n'ont même pas eu le temps de souffler après l'héroïque match face aux Egyptiens des demi-finales, croisent le fer avec le champion d'Afrique en titre, affichait complet dans toutes ses lignes.

N'empêche, le résultat final est plus qu'honorable (23-20). Après une troisième place remportée lors de l'édition 2010 en Egypte, les Algériens retrouvent la deuxième place. Ce qui leur permettrait tout de même de jouer un tournoi final qualificatif aux jeux olympique de Londres du 6 au 7 avril au Danemark en présence du Pays hôte, la Hongrie et un pays européen.

Si le match face au Cameroun a marqué un petit peu le parcours des Algériens pour son caractère agressif, la rencontre face aux homologues égyptiens avait un goût particulier en raison de la rivalité qui existe entre les deux formations qui se connaissent parfaitement.

Il a fallu attendre les trente dernières secondes pour voir les Algériens composer leur ticket pour la grande finale. Voilà où les Algériens ont dépensé beaucoup d'énergies avant de se qualifier en finale, alors que son adversaire en finale, en l'occurrence la Tunisie non seulement il a été versée dans un groupe A plus clément, il a bénéficié par la suite du changement dans le système de compétition effectué par la confédération africaine de handball (CAHB).

Outre toutes ces difficultés, le sélectionneur national, Salah Boucekriou n'avait pas un banc pareil à celui de ses adversaires.

Avant même le coup d'envoi de cette joute continentale, le coach avait perdu quatre éléments, et ne sont pas les moindres. Au cours de la compétition il a perdu également Mokrani qui a du quitter définitivement la compétition en raison d'une grave agression lors du match face au Cameroun.

En tous cas, l'essentiel a été réalisé, et les Algériens figurent dans la liste des participants au prochain mondial.

M. S.

EN-NASR

Antar Yahia sollicité pour la résiliation de son contrat

La direction d'En-Nasr (Div 1 saoudienne de football), a sollicité vendredi le défenseur international algérien, Antar Yahia, pour la résiliation de son contrat, afin de qualifier l'attaquant algérien, Hadj Bouguèche, qui s'est engagé pour un contrat de 18 mois, rapporte samedi le site officiel du club saoudien. Le capitaine des Verts a refusé de négocier avec la direction au sujet de la résiliation de son contrat, demandant aux dirigeants du club de saisir son chargé d'affaires Gharam Al Amri, précise la même source.

Le club qui compte déjà quatre joueurs étrangers, après le recrutement de Hadj Bouguèche (ex-Al Qadissia saoudien), s'est vu dans l'obligation de se séparer des services d'Antar Yahia, pour pouvoir qualifier l'ancien buteur du MC Alger (Ligue 1 algérienne). L'ancien joueur du VfL Bochum (Div 2 Allemagne) avait rejoint la formation de la capitale saoudienne l'été dernier, en signant un contrat de trois ans. Depuis le début de cette saison, le défenseur central des Verts n'a cessé de faire l'objet de critiques de la part de la presse locale, ainsi que l'environnement de son nouveau club.

Hadj Bouguèche s'engage avec Ennasr Essaoudi

L'attaquant algérien, Hadj Bouguèche, s'est engagé avec le club saoudien d'Ennasr Essaoudi pour une durée d'une année et demie, en provenance d'Al Qadissia (Div. 1, Arabie saoudite), a annoncé le club phare de la capitale Ryadh, cité par les médias locaux.

La direction d'Ennasr a réussi à convaincre son homologue d'Al Qadissia pour lui céder l'attaquant algérien, d'autant que le contrat de ce dernier avec son club expirera à la fin de l'exercice en cours, ont ajouté les mêmes sources. Bouguèche (28 ans), avait rejoint Al Qadissia durant l'intersaison pour un contrat d'une seule année, après avoir évolué la saison dernière au sein de la Formation El Emirate (Div. 2, Emirats arabes unis). Pour sa première expérience en Arabie saoudite, l'ancien buteur du MC Alger (Ligue 1/Algérie) s'est illustré, en parvenant notamment à inscrire huit buts lors de la première partie de la saison, dont un seul seulement sur penalty, se présentant ainsi comme sérieux concurrent pour le titre honorifique de meilleur buteur du championnat saoudien.

Le natif d'Arzew (Ouest d'Algérie) trouvera à Ennasr son compatriote, le défenseur central, Antar Yahia, capitaine de la sélection algérienne, recruté par ce club l'été dernier de Bochum (Div. 2/Allemagne). Avec l'engagement de Bouguèche, les dirigeants du club de la capitale saoudienne devront, toutefois, se passer des services d'un joueur étranger, afin de pouvoir qualifier le buteur algérien au sein de leur effectif.

C'est le tout nouveau venu à l'équipe, le Brésilien Da Silva, qui est pressenti pour en faire les frais, en raison de problèmes d'ordre physique, selon la presse saoudienne.

Nabila Tizi meilleur arrière droit du tournoi



La joueuse de l'équipe nationale algérienne (dames) Nabila Tizi a été désignée meilleur arrière droit du 20e championnat d'Afrique de handball organisée du 11 au 20 janvier au Maroc. Auteure d'un excellent tournoi, la sociétaire du club français ES Besançon a déclaré à l'APS que cette récompense était une surprise pour elle et que c'était grâce au travail de tout le groupe qu'elle est arrivée à cette consécration. "Je suis très contente de cette distinction. C'est une satisfaction personnelle. J'ai donné le meilleur de moi-même pour l'équipe nationale de mon pays", a souligné la handballeuse en ajoutant "dommage que n'avons pas pu monter sur le podium en arrachant la troisième place du tournoi". L'équipe féminine algérienne s'est qualifiée pour la coupe du monde qui aura lieu en décembre 2013 en Serbie après s'être classée quatrième du championnat d'Afrique.

Les Algériens R. Chahbour et S. Boultif récompensés

Les handballeurs algériens Riad Chehbour et Sassi Boultif ont été désignés respectivement meilleur ailier gauche et meilleur arrière gauche du 20e championnat d'Afrique de handball qui a pris fin vendredi soir à Rabat avec la victoire, en finale, de la Tunisie sur l'Algérie (23-20). Très déçus par la non-consécration de la sélection nationale algérienne, Chehbour (GS Pétroliers) et Boultif (Istres, France) ont déclaré à l'APS que leur joie aurait été plus grande si l'Algérie avait remporté le trophée.

"Je suis très content de ce titre mais j'aurais préféré gagner la coupe d'Afrique avec l'Algérie", a souligné Chehbour en précisant qu'"à ce moment là j'aurais partagé ma joie avec tous mes coéquipiers". De son côté, Boultif a indiqué qu'il ne s'attendait pas à recevoir cette distinction et qu'il aurait souhaité, lui aussi, gagner le titre de champion d'Afrique pour que la récompense soit attribuée à toute l'équipe algérienne. "Ce sera pour 2014 lors du championnat d'Afrique à Alger", a-t-il souhaité. La sélection algérienne s'est qualifiée pour le Mondial prévu en 2013 en Espagne. Classée deuxième dans ce championnat d'Afrique, l'Algérie disputera un tournoi pré-olympique au Danemark du 6 au 8 avril prochain en présence du pays organisateur, de la Hongrie et d'un autre pays européen qui sera connu ultérieurement pour pouvoir participer aux Jeux Olympiques de Londres-2012 (27 juillet au 12 août).



Cuisine

Soupe
de chou-fleur au
citron vert



Ingrédients :
1 petit chou-fleur
Le jus d'un demi-citron vert
1 jaune d'œuf
2 c. à s. de lait
1 c. à s. de crème fraîche
Sel/poivre
Préparation :
Mettre à chauffer 1 litre 1/4 d'eau salée. Détailler le chou-fleur en petits bouquets. Le rincer et le verser dans l'eau bouillante. Couvrir et cuire à feu modéré 30 min. Prélever quelques morceaux que l'on ajoutera entiers en fin de préparation. Mixer le reste. Délayer le jaune d'œuf dans le lait, puis l'ajouter dans la casserole en remuant. Ensuite incorporer la crème fraîche et le jus de citron. Poivrer et vérifier l'assaisonnement. Remettre à chauffer sans bouillir. Verser les bouquets réservés et servir.

Flan
au lait et à l'orange



Ingrédients :
Pour le flan au lait
1 demi-litre de lait
3 c. à soupe de sucre en poudre
3 c. à soupe de maïzena
1 sachet de sucre vanillé

Pour le flan à l'orange
1 demi-litre de jus d'orange
3 c. à soupe de sucre en poudre
3 c. à soupe de maïzena
1 pincée de cannelle
Préparation :
Délayer la maïzena préalablement dans un peu d'eau froid. Mettre dans une casserole le lait, la maïzena, le sucre et le sucre vanillé, bien mélanger et laisser cuire sur feu doux en remuant constamment jusqu'à ce que la crème soit épaisse. Verser la préparation dans des coupelles individuelles et laisser prendre au réfrigérateur. Mettre dans une autre casserole le jus d'orange, la maïzena délayé dans un peu d'eau, le sucre et le cannelle, bien mélanger et laisser cuire sur feu doux en remuant constamment jusqu'à ce que la crème soit épaisse, verser la crème d'orange sur la crème de lait, parsemer d'amandes hachées, mettre les coupelles au réfrigérateur jusqu'à le moment de servir.

SOINS DE BEAUTÉ

Atténuer naturellement
les rides du sourire

Les sillons naso-géniens, plus connus sous le nom de rides du sourire ou rides d'expression, peuvent apparaître très tôt sur un visage, selon le type de peau et les soins qui lui sont donnés. Les atténuer est toujours possible, à l'aide d'une hygiène spécifique, de recettes naturelles et d'un exercice de gymnastique faciale très efficace.

Conseils d'hygiène :
Pensez avant tout à respecter les conseils d'hygiène généraux, valables pour toutes les rides : boire beaucoup d'eau, hydrater quotidiennement votre peau, manger équilibré et pratiquer une activité physique régulière.

A faire deux fois par semaine :
Appliquez sur les sillons naso-géniens une préparation à base d'ingrédients naturels et régénérants, elle permet de lisser et redynamiser la peau. Préparez une pâte à base d'argile jaune mouillée à l'eau de rose et complétée d'un peu de miel et d'une goutte d'huile essentielle de bois de rose.

Application :
Appliquez et laissez poser durant une demi-heure (le miel empêchera l'argile de sécher), sur l'ensemble du visage ou les rides seules, puis rincez à l'eau tiède. Appliquez ensuite un sérum antirides préparé en mélangeant 20 à 25 gouttes d'huile essentielle de Rose ou de Géranium à 30ml d'huile végétale de rose musquée ou d'onagre. Massez légèrement de bas en haut pour faire pénétrer.

Gymnastique faciale :
Elle constitue enfin une méthode très effi-



cace pour estomper progressivement ces rides d'expression. Répétez chaque jour l'exercice suivant : formez un "O" moyen avec la bouche et introduisez le bout de vos index de chaque côté, aux commissures des lèvres. Tirez chaque doigt vers l'extérieur en résistant le plus possible avec les lèvres. Recommencez quinze à vingt fois.

NOUVEAU LOOK POUR VOTRE PENDERIE

3 idées pour customiser les cintres

Pour accessoriser vos placards, pourquoi ne pas embellir les objets sans charme qui accueillent votre garde-robe... Voici 3 réalisations simples, peu onéreuses de cintres 100% récup qui donneront un nouveau look à votre penderie.

Amatrices de bijoux, des cintres en perle :
Pour donner une deuxième vie aux cintres basiques en métal du pressing, rien de plus simple. Il vous suffit de les démonter au niveau du crochet et d'y enfiler de grosses perles sur toute la longueur de la tige. L'astuce : Veillez à coordonner la couleur des perles à celles de la déco de votre chambre pour un résultat harmonieux.

Romantiques, des cintres satinés
Pour recouvrir vos cintres basiques, utilisez un beau ruban. La méthode... fixez tout d'abord du scotch adhésif double-face à l'extrémité du crochet du cintre puis accrochez le ruban par-dessus. Ensuite, enroulez-le tout autour du cintre afin de le couvrir entièrement. Terminez ensuite en posant sur l'autre extrémité du scotch double face pour un maintien optimal. L'astuce... ajoutez sous le crochet un petit nœud d'un ruban d'une autre teinte pour obtenir un cintre à la fois girly et romantique.

Trucs et astuces

Réparer une assiette fêlée Dans une casserole qui peut la contenir et remplie de lait, immerger l'assiette fêlée. Laissez bouillir pendant 45 minutes. Ce temps écoulé, la fêlure n'apparaîtra plus.	Sécher un livre mouillé par mégarde Saupoudrez un peu de talc sur chaque feuille en l'étendant avec un pinceau. Placez ensuite votre livre sous un objet lourd pendant quelques jours. Quand le livre est sec, secouez-le doucement.	Réparer les pages cornées d'un livre Repassez la page abîmée avec un fer, en ayant pris soin d'interposer un buvard de couleur blanche entre la page et la semelle du fer (qui ne doit d'ailleurs pas être trop chaude).	Faciliter l'ouverture et la fermeture des fenêtres Pour les fenêtres dont l'ouverture et la fermeture sont rendues difficiles par l'humidité, appliquez un peu de talc dans les rainures du bas. Vos fenêtres reprendront du service plus facilement !
---	---	---	---

Comment calculer la durée d'une seconde, un débat philosophique

La durée d'une seconde doit-elle être calquée sur la rotation de la terre ? Vous ne comprenez pas cette question ? C'est pourtant sur cet épineux problème que va se pencher l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), comme le rapporte la radio américaine NPR.

Toutes nos unités de mesure temporelles (secondes, jours, années...) ont été fixées après observation des cycles terrestres. Mais elles sont en réalité inexactes, même si nous ne pouvons pas vraiment le percevoir au quotidien.

Ainsi notre bonne vieille Terre met 365,2425 jours pour faire le tour du Soleil. Problème: notre année civile ne compte que 365 jours. Pour pallier ce décalage, un jour intercalaire est ajouté tous les quatre ans, lors des années bissextiles. Sans cet ajustement nous risquerions à la longue de nous retrouver en hiver en plein mois de juin.

Ce principe vaut aussi pour les secondes. Celles que l'on utilise, sur nos montres par exemple, sont celles du temps universel coordonné (UTC), calculé à partir de deux mesures:

- Le temps atomique international, où la seconde est «définie par une horloge atomique qui utilise l'incroyable régularité des vibrations des atomes». Ce temps-là est stable puisque les réactions atomiques se reproduisent toujours de la même manière.

- Le temps universel, fondé sur la rotation terrestre. Or notre planète est capricieuse et sa rotation n'est pas régulière, du fait de l'attraction solaire ou lunaire. En conséquence, une journée peut durer plus ou moins longtemps, à quelques millièmes de secondes près.



Afin de faire correspondre le temps atomique avec le temps universel, l'UIT recommande régulièrement l'ajout d'une

seconde intercalaire, dont «le principe est le même que celui de l'année bissextile», remarque le Financial Times. C'est cette

seconde que l'UIT va peut-être décider de supprimer. Voilà pour le côté technique du débat. Reste la question principale : à quoi sert-il d'être calé sur la rotation terrestre ? Pas à grand-chose répondent de plus en plus de pays, comme la France ou les Etats-Unis:

«Cette synchronisation avec le temps universel n'est plus vraiment nécessaire. Les sauts de secondes deviennent de plus en plus problématiques pour les marchés financiers, le transport aérien ou encore les systèmes de télécommunication et de navigation, qui requièrent une référence temporelle continue.»

Mais pour beaucoup d'autres pays le débat est plus philosophique que technique. Le Royaume-Uni ou la Chine sont ainsi fermement opposés au système actuel, comme l'explique un membre de l'Observatoire royal de Londres:

«Pour la première fois de notre histoire, le temps sera uniquement défini par des instruments humains, et ne sera plus lié à la rotation terrestre. Cela nous déconnecterait de la nature, ce qui n'est pas ce que les gens souhaitent.»

Une telle déconnexion n'est cependant pas à craindre dans l'immédiat. Si cette seconde intercalaire est supprimée, le décalage avec l'heure solaire ne sera que d'une heure en 2512.

L'illusion d'optique, technique de séduction dans le règne animal

L'illusion d'optique comme technique de séduction ne date pas du soutien-gorge push-up, ni même du corset. Elle n'est pas l'apanage de l'espèce humaine, et encore moins des femmes. Dans le règne animal, les rois du trompe l'œil sont les mâles.

Chez de nombreuses espèces d'oiseaux, comme la draine (une variété de grive de grande taille), le pigeon ou encore le perroquet gris, la sensibilité des femelles aux effets d'optique est décisive dans le choix du partenaire. Il s'agit avant tout pour les mâles d'induire en erreur les femelles ou de capter leur attention.

Les femelles préférant généralement les mâles à larges taches colorées, ces derniers recourent à des subterfuges pour altérer leur perception. Ils utiliseront tantôt l'illusion d'Ebbinghaus (deux cercles de même taille entourés, l'un d'objets de grande taille, l'autre d'objets plus petits, donneront l'impression d'être de tailles différentes)...

... tantôt celle de Wundt-Jastrow : deux arcs de cercle identiques sembleront de tailles différentes selon qu'ils

sont placés au dessus ou en dessous l'un de l'autre :

Mais, lorsqu'il s'agit de séduire, le mâle du jardinier à nuque rose, une espèce de passereau endémique de l'Australie, se révèle un illusionniste hors pair, rapporte le magazine Science du 20 janvier. Afin d'attirer les femelles, il construit tout d'abord un "berceau", une allée de branches et de brindilles longue d'une soixantaine de centimètres, dont il décore l'entrée de fragments d'os, de coquillages, de pierres, de morceaux de verre, de goupilles d'aluminium et de divers objets gris ou blancs.

Notre passereau passe des heures à arranger avec soin cet ensemble hétéroclite, appelé "gesso", devant une entrée du berceau. Lorsqu'une femelle intriguée se présente à l'entrée opposée, il prend des objets colorés tels qu'un morceau de fruit et les lui présente un par un. Jusqu'ici, rien que de très classique.

Là où le jardinier à nuque rose innove, c'est dans son art très particulier de la mise en perspective. Il placera en effet systématiquement les petits éléments du gesso près

de l'entrée du berceau, et les gros éléments plus loin, de manière à créer une illusion d'optique, indiquent deux chercheurs australiens. Comme les objets apparaissent plus petits à distance, cette disposition du gesso crée l'impression que les objets ont à peu près la même taille. Cette illusion est appelée "perspective forcée".

Les scientifiques ont cherché à savoir si tous ces efforts de décoration étaient récompensés. Leurs travaux montrent que les femelles ont effectivement tendance à choisir les mâles dont la décoration produit la meilleure illusion. Le rapport entre l'effet visuel et le succès de l'accouplement n'est pas clair, mais il se pourrait qu'avec un gesso uniforme, les objets de couleur retiennent mieux l'attention de la femelle.

Les auteurs de l'étude indiquent que les illusions d'optique pourraient avoir une influence importante sur l'évolution des espèces à travers la sélection sexuelle.



L'encyclopédie DES INVENTIONS

COUCHE JETABLE

Inventeur : **Vic Mills** Date : **1956** Lieu : **Canada**

Autrefois nos mères devaient utiliser des couches de coton attachées avec des épingles de sûreté et qu'elles devaient évidemment laver. De nos jours, nous avons le choix entre laver les couches de coton ou acheter des couches jetables que Vic Mills, ingénieur chez Procter & Gamble, a inventé en 1956. Même si elles ont été inventées en 1956, il a fallu attendre quelques années d'expérimentation pour trouver une couche confortable pour les fesses de bébé, donc ce n'est qu'en 1966 qu'elles furent commercialisées sous le nom de Pampers, qui veut dire "choyer" en anglais.

Demi Moore et Ashton Kutcher se revoient à une soirée

Demi Moore et Ashton Kutcher sont tombés nez à nez lors d'une soirée à Hollywood. Pas de scandale au menu, ils ont préféré ne pas se parler. Vendredi dernier, alors que l'actrice venait juste d'arriver à la soirée CAA/Grey Goose au Soho House, Demi s'est retrouvée à quelques mètres seulement d'Ashton Kutcher.

Selon plusieurs témoins cités par People, Ashton a choisi de ne pas déranger Demi. Il a d'abord fait le tour de la soirée, saluant plusieurs personnes, puis s'est approché de Rumer Willis, la fille de Demi et Bruce Willis. Les deux jeunes gens ont beaucoup parlé et ri pendant que Demi, juste à côté, papotait avec Madonna.



Jennifer Lopez et Marc Anthony main dans la main

On pensait Jennifer Lopez et Marc Anthony fâchés à mort et on les découvre plus proches que jamais ! Ils viennent de créer la surprise en apparaissant main dans la main lors de la promotion du show de télé-réalité qu'ils co-produisent. On se doutait bien qu'ils n'allaient pas non plus se sauter à la gorge sur scène, mais de là à poser bras dessus bras dessous, tout sourire... Marc Anthony est arrivé avec son ex-femme, selon le Daily Mail, les deux futurs ex-époux ont longuement parlé ensemble, semblant ignorer le reste du monde, Marc Anthony s'extasiait même de longues minutes sur la main ornée de bijoux de sa femme.



Paris Hilton parle de son nouveau parfum

Paris Hilton travaille sur sa 15e fragrance. L'héritière a écrit sur le réseau social Twitter qu'elle venait tout juste de terminer la séance photo de sa dernière campagne pour son nouveau parfum et qu'elle était ravie du résultat.

La star a révélé qu'elle avait travaillé avec le photographe Tony Duran sans donner plus de détails.

"J'ai eu une séance photo publicitaire incroyable aujourd'hui pour le parfum ! Tony Duran est un photographe tellement incroyable ! J'adore travailler avec lui ! Il est tellement cool et talentueux !", a posté Paris Hilton sur son compte Twitter. La jeune femme de 30 ans s'est également exprimée sur son site web à propos de son nouveau parfum, qui est la suite logique de ses précédentes créations incluant Paris Hilton et Heiress.



Melissa Theuriau

son joli minois revient sur M6

La journaliste reprend les commandes de Zone Interdite. En congé de maternité depuis la naissance de sa fille Lila, Mélissa Theuriau reprend les commandes de Zone Interdite à la place de Claire Barsacq qui a assuré l'interim.

Travail, santé, famille : faut-il se doper pour tenir le coup ?, tel sera le thème de la première émission de Zone Interdite que Mélissa Theuriau présentera le 29 janvier prochain pour son grand retour à l'antenne. Un sujet qu'on imagine taillé sur mesure pour la journaliste qui reprend la vie active après cinq mois de congé de maternité.



Laura Kaeppler

Le beau visage de l'Amérique

Les Américains ont sacré leur nouvelle reine de beauté. Elle s'appelle Laura Kaeppler et vient du Wisconsin.

Les 53 prétendantes au titre de Miss America se sont affrontées lors d'une soirée pleine de paillettes et de glamour. Au terme de deux heures de défilés en robes du soir ou en maillot de bain, Miss Wisconsin a été choisie pour succéder à Teresa Scalan. «Thank you, thank you so much», a-t-elle bafouillé lorsque son nom a été prononcé. En larmes, le mascara dégoulinant sous ses yeux, Laura Kaeppler n'avait plus rien de la reine de beauté. Mais une élection sans larmes, c'est un peu comme une pizza sans pâte.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	06h27
Dohr	12h59
Asr	15h40
Maghreb	17h60
Icha	19h25

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA GYNÉCOLOGIE À CHLEF

Prévention pour le bon déroulement d'une grossesse



PAR OURIDA AIT ALI

Organisé par l'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, un colloque d'une grande envergure s'est tenu le jeudi 19 janvier 2012 à la maison de la culture de cette wilaya portant sur les maladies relatives à la femme. Plusieurs thèmes ont été traités par les spécialistes en gynécologie lors de cette journée de formation médicale continue des médecins et sages-femmes, ceci dans une ambiance conviviale et une communion intellectuelle.

Dans son allocution d'ouverture le docteur Chafi, professeur en gynécologie obstétrique au CHU d'Oran a parlé avec beaucoup de finesse de son art, ce qui a capté l'attention continue de l'assistance formée en majorité de femmes. Il évoquera ainsi la nécessité de la surveillance et la prise en charge de la future parturiente. Il dira : «*Il y a trois choses principales qui tuent nos femmes, l'hémorragie de la délivrance, l'hypertension artérielle et les maladies infectieuses. Il faut rechercher et surveiller les risques qui peuvent entraver le bon déroulement de la grossesse. Et si on veut faire de la prévention il faut la faire avant et non pas lorsque la femme présente des complications*», expliquera le conférencier à l'assistance. «*Pour cela, des examens doivent être envisagés au moins trois mois avant la grossesse.*» Le scientifique qui a beaucoup œuvré contre la morbidité maternelle et infantile citera entre autres l'examen de sérologie infectieuse permettant de détecter les agents

infectieux. Le frottis cervico-vaginal, le test glycémique, la prise de l'hypertension artérielle qui sont ainsi des examens incontournables. «*Durant la grossesse, la prise de l'hypertension artérielle est obligatoire à chaque consultation, a réitéré le spécialiste et au moins un examen échographique par trimestre.*» Par ailleurs, le professeur Chafi a insisté sur le danger que constitue le tabagisme actif et passif sur la santé de la mère et de l'enfant. Concernant les causes de l'infertilité dans le couple, le professeur mentionnera en l'occurrence les troubles de l'ovulation, l'infertilité masculine, les pathologies tubo-péritonéales, les maladies sexuellement transmissibles (MST), le tabagisme... «*Mais la cause la plus fréquente, dira-t-il, est le tabagisme, donc il faut absolument qu'on œuvre pour l'arrêt de ce fléau qui détruit la fertilité.*» Le choix du mode de contraception était au programme également ; ainsi le spécialiste présentera toute la gamme pour réguler les naissances, en mentionnant les inconvénients et avantages relatifs à chaque contraception : la pilule, premier moyen utilisé par la femme, le stérilet, l'implant, le préservatif... «*Le préservatif demeure le meilleur moyen de se protéger des MST y compris le VIH sida*», expliquera le professeur et d'ajouter, «*avant de choisir le produit qui lui convient la femme doit être soumise à des examens médicaux.*» Toujours est-il, le spécialiste fera remarquer que la prise de la pilule et le tabagisme ne font pas bon ménage cette association peut s'avérer très grave pour la santé.

L'écographie du deuxième trimestre, présentée par le docteur Sadjji de Bordj Menaïel. Les tumeurs ovariennes : entre le fonctionnel et l'organique, présentée par le professeur Aboubakr, chef de service de gynécologie du CHU de Sidi Bel Abbès.

Ainsi, l'organisation parfaite de cette journée d'étude a permis un déroulement harmonieux.

O.A.A

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE À SAIDA

31 quintaux de kif traité récupérés

Les services de gendarmerie de la wilaya de Saïda ont procédé, en 2011, à la saisie de 31,21 quintaux de kif traité, a indiqué le commandant du groupement de wilaya. Le lieutenant-colonel Mokhtar Benguedira a fait part, dans une conférence de presse, de la saisie, par les services de gendarmerie de la wilaya de Saïda, de 31,21 quintaux de kif traité dans une seule opération qui a eu lieu dans la commune de Mekmene Benammar dans la wilaya de Nâama. Cette saisie, a-t-il indiqué, fait suite à une enquête approfondie sur la base d'informations. «*Un réseau de trafiquants s'est servi de subterfuges pour dissimuler la drogue dans un véhicule de transport de briques*», a-t-il expliqué. Selon la même source, le groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale a enregistré, l'an

dernier, 74 affaires de stupéfiants impliquant 109 prévenus ainsi que 34.475 crimes et délits. Les conflits autour de terres agricoles, dont le nombre augmente à chaque saison de labours semailles, sont à l'origine de la plupart de ces crimes et délits, a indiqué le même responsable. Par ailleurs, le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de Saïda a souligné que la couverture sécuritaire est assurée à 100% avec la présence d'une brigade de gendarmerie dans chacune des 16 communes de la wilaya et à 87 % pour ce qui est des routes. Il a également annoncé que des démarches sont entreprises pour créer une brigade spéciale pour la sécurité de la voie ferrée et une autre spécialisée en environnement.

Très Libre



CAMBRIOLAGE D'UNE BIJOUTERIE À ANNABA

Les quatre auteurs interpellés

Il faut dire que cette affaire a été solutionnée en un temps record. Quelques heures après avoir commis leur acte, les auteurs d'un vol d'une bijouterie dans la wilaya d'Annaba ont été arrêtés. C'est le travail d'investigation menée par les éléments de la police scientifique de cette wilaya qui a permis de mettre hors d'état de nuire ces bandits, au nombre de quatre. Devant des preuves formelles ces jeunes,

âgés entre 18 et 21 ans, n'ont pas tardé à passer aux aveux. Ils ont ainsi avoué leur acte. Les mis en cause, des repris de justice, seront incessamment présentés devant le tribunal. Notons enfin que cette opération a également permis la récupération d'une somme d'argent ainsi que des bijoux en or volés.

A. B.

EXPLOSION D'UN ENGIN PIÉGÉ

Onze détenus syriens tués à Idleb

Onze prisonniers syriens ont été tués, hier, par une explosion visant le camion qui les transportait dans la province d'Idleb (nord-ouest), a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). «*Onze prisonniers ont été tués dans l'explosion d'un engin piégé visant le camion qui les transportait sur la route reliant la ville d'Idleb au village de Mastoumé (nord-ouest) ce matin*», a déclaré le président de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. L'explosion a

également fait des blessés parmi les membres des services de sécurité qui les accompagnaient, a ajouté M. Abdel Rahmane sans être en mesure de préciser leur nombre. L'OSDH a fait en outre état dans la même région de «*violents affrontements entre l'armée et des dissidents dans la localité de Kfarnebel, à Jabal el-Zawiya, au cours desquels l'armée a utilisé des mitrailleuses lourdes*». Il a précisé qu'«*un membre de la sécurité a été tué à un barrage de l'ouest de la localité*».

PALESTINE

Mechaal cède sa place à la tête du Hamas

Le chef du bureau politique du mouvement palestinien Hamas, Khaled Mechaal, a décidé de ne pas se représenter à la tête du mouvement, qu'il dirige depuis 2004, a annoncé, hier, le Hamas dans un communiqué. «*Khaled Mechaal, chef du bureau politique, a fait part au Conseil consultatif du Hamas de son souhait de ne pas être candidat à la direction du mouvement à l'avenir*», a indiqué le mouvement islamiste. Selon des sources du Hamas, les prochaines élections à la direction du bureau politique devraient se tenir en juillet ou en août. Parmi les possibles candidats à la succession de M. Mechaal figurent son bras droit Moussa Abou Marzouk, également en exil, le Chef du gouvernement du Hamas à Ghaza, Ismail

Haniyeh, et Mahmoud Zahar, un des plus influents dirigeants du mouvement à Ghaza, a-t-on précisé de même source. Les dirigeants du Hamas ont demandé à M. Mechaal de «*revenir*» sur sa décision et de laisser cette question au «*Conseil consultatif en fonction de l'intérêt supérieur du mouvement*», estimant qu'il ne s'agissait «*pas d'une affaire purement personnelle*», selon le communiqué. M. Mechaal continuera à travailler au sein du Hamas «*au service de son peuple, sa cause, son mouvement et la cause de la nation*», selon le texte. Le bureau politique, principal organe de décision du Hamas, est élu par le Conseil consultatif, instance plus large qui regroupe les principaux cadres du mouvement.